

Expliciter n°84 Mars 2010

Apprendre et aider à apprendre de son expérience

Armelle Balas-Chanel¹

Cet article reprend le contenu d'une conférence que j'ai faite à Besançon, en 2008, destinée à des personnels (toutes catégories professionnelles) des métiers sanitaires et sociaux. La commande de l'ANFH et UNIFAF (organismes collecteurs de fonds, pour la formation des personnels du sanitaire et du social) était d'aborder la pratique réflexive comme moyen d'apprentissage, en raison des mutations dans la formation et dans la gestion des personnels de santé. La journée s'intitulait « apprendre et aider à apprendre de son expérience ». Elle a réuni 300 personnes environ. La conférence avait lieu le matin ; l'après-midi était consacrée à des témoignages dans des tables rondes de professionnels du sanitaire et du social, utilisant la pratique réflexive (avec ou sans les techniques d'explicitation) : la première table ronde concernait le secteur de la formation et de la VAE, la seconde regroupait des professionnels des services.

J'ai eu envie de partager le contenu de mon exposé avec vous, parce qu'il reprend un certain nombre d'éléments que je tricote dans mes formations aux techniques d'explicitation, notamment quand il s'agit de former des formateurs, des personnes d'encadrement, de VAE ou des praticiens de l'analyse de pratique. Pour intégrer ce diaporama et sa présentation dans « Expliciter », j'ai repris le contenu de certaines diapositives que j'avais utilisées sans les projeter pendant la conférence (introduction, réductions), j'ai repris les commentaires que j'avais rédigés en dessous des diapositives projetées au public et j'ai inséré directement les diapositives qui présentaient des schémas.

Pour la petite histoire, le moment de la mise en évocation (réduction 1 à 5) a été particulièrement jubilatoire pour moi, c'est celui que j'avais choisi, lors de mon travail en focusing, décrit dans le numéro 78 d'Expliciter.

¹ Docteur en sciences de l'éducation, membre du groupe de recherche sur l'explicitation (GREX), qualifiée formatrice aux techniques d'explicitation, elle anime, entre autre, des groupes d'analyse et d'échange de pratiques et forme des animateurs d'analyse de pratique.

Pour présenter cette conférence dans une plaquette d'information, j'avais proposé un court texte que je vous livre en premier lieu.

Les pratiques réflexives.

« A un moment de la soirée qui suit un concert, que ce soit un solo, un duo, un quatuor (...) elle a besoin de s'isoler pour passer mentalement en revue les moindres déroulements de son jeu. (...) C'est un peu le système des skieurs de haut niveau avant une course : les yeux fermés, ils mémorisent chaque virage et chaque bosse, chaque pente, et, de leurs deux mains, mimant le parcours dangereux qu'ils vont entamer. Clara procède de la même façon mais, si l'on peut dire, après la course. » (P. LABRO, sept 2007, Frantz et Clara)

Clara, la jeune violoniste du roman de Philippe LABRO adopte ainsi une posture réflexive, pour trouver, en revivant mentalement son expérience passée, en quoi elle a contribué à la réussite ou à l'imperfection du concert du jour.

Que l'on soit musicien, skieur ou professionnel du sanitaire et du social, il est souvent nécessaire de revenir sur ses pratiques pour les connaître. Car il ne suffit pas d'avoir vécu un moment professionnel et avoir agi, pour savoir ce que l'on a fait et comment on l'a fait, ni quelle logique interne a guidé notre manière d'agir. Une bonne part de notre vécu reste « implicite », sans accéder à notre conscience réfléchie. Quel que soit notre objectif, il est nécessaire de décrire notre pratique, avant de la prendre comme objet de travail.

Il peut y avoir plusieurs buts à cette posture et à cette pratique réflexive : construire des compétences professionnelles en formation initiale ou continue ; améliorer sa pratique professionnelle, quand on n'en est pas tout à fait satisfait ; la pérenniser, quand on a bien réussi et que l'on souhaite savoir comment on a fait pour réussir. Cela peut aussi servir dans le cadre des ressources humaines pour repérer ses compétences et les faire valider, pour harmoniser les pratiques d'une équipe, pour se préparer à un entretien annuel. En lien avec la notion de « formation tout au long de la vie », prendre appui sur son expérience pour repérer, décrire, comprendre sa pratique afin de valider ou développer des compétences, la pratique réflexive est devenue un outil de développement professionnel incontournable.

De quoi s'agit-il, quand on parle de « posture et de pratique réflexive » ? Quels en sont les enjeux, notamment dans le cadre sanitaire et social ? Comment procéder ? Comment ne pas tomber dans une description incomplète, voire déformée de la réalité de son expérience ? Comment accompagner cette posture et cette pratique, quand on est dirigeant, formateur ou tuteur ? Quel processus est à l'oeuvre pour que la personne prenne conscience de son propre vécu ? En quoi cette pratique enrichit-elle celui qui l'utilise et son environnement professionnel ?

Telles sont les questions auxquelles la conférence cherchera à répondre.

Voici maintenant le contenu de mon exposé, tel que je l'avais imaginé, et que j'ai globalement tenu, grâce au fil conducteur de mon powerpoint.

Je suis très heureuse de partager ce temps de réflexion à propos des pratiques réflexives, avec vous, aujourd'hui, et j'espère que vous en sortirez enrichis. Ce premier temps théorique de la journée est une approche parmi d'autres à propos de la pratique réflexive. Elle n'a pas la prétention d'être exhaustive, mais elle s'appuie sur les travaux de pierre Vermersch, chercheur en ergonomie cognitive au CNRS et sur ma propre expérience d'animatrice de séances d'analyse de pratique et de formatrice pour les animateurs de ce type de séances. C'est une approche de praticienne.

Mon intervention concernera tour à tour : ce dont il est question, quand on parle de pratique réflexive ; les enjeux d'une telle pratique ; les processus qui sont en jeu ; ce qu'il est nécessaire de savoir faire pour adopter une pratique réflexive ou pour l'accompagner.

Avant d'aborder la question de manière théorique, je vous propose de la percevoir, concrètement. D'en faire l'expérience.

Réductions 1

Imaginez,

Si vous aviez à raconter à un collègue qui n'a pas pu venir aujourd'hui le début de cette journée, que lui diriez-vous ? (...) Prenez le temps de retrouver quelques moments clés de ce début de matinée (..)

Voilà, vous avez retrouvé un moment de ce début de matinée. Le cadre vous est revenu, vous revoyez ce qui vous entourait, peut-être même retrouvez-vous la conversation de ce moment-là.

Que diriez-vous à votre collègue ? Prenez le temps de formuler une ou deux phrases que vous pourriez lui dire (..) Certains d'entre vous décriraient peut-être la route qu'ils ont parcourue ce matin pour venir, (...) d'autres raconteraient peut-être les collègues qu'ils ont retrouvés devant l'accueil, (...) certains relateraient peut-être le moment où ils sont entrés dans cette salle ..

Maintenant ...je vous propose de tourner votre attention vers VOUS-MEME, dans ce contexte qui vous est revenu. (...) Prenez le temps de vous retrouver ... Que raconteriez-vous, à votre collègue, à propos de vous ? ...

Réductions 2

Que lui diriez-vous, si vous tournez votre attention vers vous-même ? (...) Prenez le temps de formuler deux phrases que vous lui diriez, maintenant que vous vous êtes tournés vers vous-même.

Le contenu de votre récit actuel est peut-être de nature un peu différente que celui, qui vous est venu spontanément tout à l'heure. Peut-être vous revient-il votre état d'esprit dans la circulation, peut-être ressentez-vous à nouveau votre plaisir de voir des têtes connues, peut-être retrouvez-vous comment vous vous sentiez, en entrant dans cette salle.

Mais peut-être vous tournez-vous déjà vers ce que vous avez fait dans le moment qui vous est revenu : ce que vous faisiez pour trouver votre itinéraire, ou pour doubler un camion, ce que vous faisiez pour reconnaître vos collègues et vous en approcher, ou encore ce que vous avez fait pour choisir une place libre.

Réductions 3

Que diriez-vous à votre collègue, s'il s'agissait de lui décrire ce qui vous revient de vos actions, dans ce moment de la matinée ? (...) Votre récit est probablement de nature totalement différent de celui qui vous est venu spontanément, au tout début de ce voyage imaginaire !

Je vous propose, maintenant, de tourner votre attention vers ce que vous perceviez par vos sens, dans ce moment précis : que faisiez-vous avec vos yeux, que faisiez-vous avec vos oreilles, que faisiez-vous avec votre corps (...) Que diriez-vous à votre collègue, de ce que vous faisiez, à ce moment précis ? (...)

Enfin, prenez le temps de laisser revenir ce que vous faisiez, dans votre tête, de ce que vous perceviez par vos oreilles, vos yeux, votre corps. (...)

Réductions 4

Prenez-le temps de retrouver ce que vous pensiez, comment vous le pensiez, peut-être les images que vous aviez dans la tête vous reviennent-elles, peut-être ré-entendez-vous ce que vous vous disiez, (...)

Vous êtes en train de tourner votre attention vers votre activité mentale du moment, si impalpable, si peu visible pour un observateur, et pourtant présente dans ce moment singulier de la matinée.

Réduction 5

Vous êtes en posture réflexive, vous êtes en train d'effectuer le premier mouvement d'une pratique réflexive, en vous tournant vers vous dans un moment singulier passé, et notamment vers votre activité physique mais aussi vers votre activité mentale, qui sont les constituants fondamentaux de votre pratique.

Après ce voyage au cœur de votre pratique du début de journée, je vous propose de vous tourner vers ce que nous avons fait ensemble pour en comprendre les mécanismes.

Analyse de l'expérience

Tout d'abord, dans quelle posture étiez-vous, pendant ce voyage imaginaire ?

Vous étiez EN CONTACT avec votre propre expérience. C'est-à-dire que vous n'étiez plus tellement en contact avec la salle, avec vos voisins, avec le moment présent. Vous étiez plus présents à ce moment singulier de la matinée évoqué, qu'au moment présent où je vous parlais.

Vous étiez en contact avec un moment singulier, qui pourrait être indexé tempo-

rellement (7 h, 8 h, 9 h 10 ...), ce moment, vous le reviviez « de votre point de vue », si votre compagnon de route a revécu le même moment que vous, il l'aura revécu de son point de vue (de passager, avec ses sentiments personnels, ses actions propres, qui différaient des vôtres)

Et vous étiez en contact avec cette expérience subjective « sur commande », parce que les mots que je disais vous guidaient.

Je fais l'hypothèse que, si vous vous êtes contentés de *décrire* ce que vous retrouviez dans votre évocation, vous n'avez pas exprimé de commentaires, ni de jugements sur vos actions.

Enfin, j'imagine, que, dans le moment que vous avez revécu, vous n'avez pas fait appel à un référentiel « conduire ma voiture » ou « rencontrer des collègues » ou « entrer dans une salle ». Vous avez décrit votre vécu, sans faire référence à un référentiel quelconque.

Quel chemin avez-vous parcouru ? De la verbalisation spontanée à la pratique réflexive, par des réductions successives.

Pour réaliser ce cheminement dans votre expérience, quel chemin vous ai-je fait parcourir ?

Je vous ai incités à cheminer d'une verbalisation spontanée à une verbalisation attachée à une pratique réflexive. Et cela, par des « réductions » successives (nous reviendrons sur le terme un peu plus tard). Ces réductions ont consisté à détourner votre attention du moment présent, pour l'orienter vers un moment passé, singulier.

Spontanément, quelqu'un qui se tourne vers un moment passé, retrouve en premier, la plupart du temps, le contexte, l'environnement proche. Je vous ai donc incités à vous tourner vers vous-même.

Mais quand on se tourne vers soi, il est possible d'être plus attentif aux émotions présentes, aux « ressentis » qu'à ses propres actions. J'ai donc tourné votre attention vers votre activité : l'activité physique, vos perceptions et enfin votre activité mentale. Cette dernière n'est pas visible pour un observateur, mais elle a pourtant les mêmes caractéristiques que l'activité physique : elle se déroule dans le temps, dans un lieu, elle est singulière parce que contextuelle et enfin, elle vous est propre.

Elle a aussi ceci de particulier que, pour une bonne part, elle ne vous est connue « qu'en acte », pour l'avoir vécue, mais vous n'en êtes pas conscient, parce que vous n'y prêtez pas attention. Votre attention est plus souvent tournée vers l'extérieur, mais rarement vers vous-même et votre activité cognitive.

Comment l'avez-vous fait ? En orientant votre attention vers ... Quand je vous invite à tourner votre attention vers ce moment singulier, et vers votre activité plus particulièrement, qu'est-ce que vous ne prenez plus pour cible ?

En vous tournant vers votre vécu, vous ne vous tournez pas vers le prescrit ni vers les théories (le code de la route), ni vers l'imaginaire (c'est à dire ce que vous « auriez pu faire d'autre, que ce que vous avez fait, ce matin. »)

En retrouvant un moment singulier, vous quittez la description d'une activité générale ou habituelle (quand je viens à Besançon d'habitude, quand je retrouve des collègues, quand j'entre dans une salle qu'est-ce que je fais d'habitude). Vous n'êtes plus dans ce type de discours généraliste.

Si vous avez joué le jeu jusqu'au bout, vous avez adopté un point de vue subjectif et votre description s'est formulée en « je » et non plus en ils, on, elles, ...

Et peut-être, avez vous retrouvé des éléments de ce moment singulier que vous aviez « oubliés », qu'on peut qualifier de pré-réfléchis, c'est à dire que vous n'aviez pas vécu consciemment.

Pour illustrer cette notion de pré-réfléchi, je vais vous proposer de vous tourner mentalement vers le moment où vous êtes entrés dans cette salle. Prenez le temps de retrouver mentalement ce moment ... Par quel pied êtes-vous entrés ?

Il vous est probablement difficile de répondre ... Pourtant, vous n'êtes pas rentrés à pieds joints ... Quelle était votre pensée, au moment où vous passiez juste le seuil ? Comment pensiez-vous, avec des images, avec du son ? Il vous est difficile de répondre, et pourtant vous avez vécu ce moment. Mais ces éléments-là n'étaient pas le centre de votre conscience du moment. Ils étaient pré-réfléchis.

La pratique réflexive, c'est ...

En résumé, quand on parle de pratique réflexive, il s'agit de cette activité volontaire, qui consiste à se tourner vers sa propre expérience subjective.

Ce n'est pas une démarche spontanée cela demande même un certain entraînement de détacher son attention du contexte, de ne plus parler en « ils », « eux », « on ». C'est « être en contact » avec cette expérience passée (son vécu), c'est à dire la revivre « sensoriellement » : re-voir, ré-entendre, re-sentir, re-goûter. Vous avez sans doute déjà vécu cette expérience de revivre des moments passés. Pour que ce « revivre » soit « le plus fiable et le plus plein » il y a trois index à rechercher : la complétude et la stabilité de l'évocation, et la singularité du moment évoqué.

Dans ce « revivre », la pratique réflexive va permettre d'explorer certains éléments qui vont contribuer à répondre à une question qui amène cette pratique réflexive : une question courante, dans la vie quotidienne, est « qu'est-ce que j'ai fait de mes clés ? » Mais d'autres questions peuvent être « comment en est-on arrivés à ce résultat ? » (positif ou non) ou bien « comment je fais pour ne pas réussir à mémoriser tous les os du squelette humain ? ». C'est cet objectif de départ qui va guider l'exploration du moment passé revécu.

La pratique réflexive, c'est retrouver des informations « perdues » des informations non conscientes et pourtant vécues, et qui ont contribué au résultat auquel

on est arrivé : ce que j'ai perçu, fugacement, qui m'a fait comprendre que ce jeune avait un souci, la manière dont j'ai changé une stratégie d'intervention, l'intuition que j'ai eue, devant ce patient. Les retrouver ... pour les nommer, les faire exister, en prendre conscience.

Différencions ...

La réflexion : « Je réfléchis au problème d'un jeune »

L'analyse de la situation : « Je mets en relation le contexte, les faits, les événements »

La posture réflexive : « Je tourne mon attention vers moi, qui accompagne ce jeune qui a ce problème »

La pratique réflexive : « Je décris ma pratique réelle et singulière ; pour obtenir la description du déroulement de ma pratique singulière »

L'analyse de la pratique : « Je mets en relation mon activité et le résultat atteint, au regard de grilles de lecture, pour l'analyser et en tirer des enseignements ».

Les enjeux

Je souhaite distinguer deux types d'enjeux : *les buts immédiats de la pratique réflexive*, c'est à dire, ce que cela va permettre, à l'issue de cette pratique. *Et les finalités*, plus larges, dans nos contextes professionnels, à atteindre ces buts immédiats.

Dans quels buts (immédiats) ?

La pratique réflexive permet de prendre conscience de son vécu, et notamment de sa pratique, de son comportement, et de ce qui les fonde, ce qui les provoque au plus près de soi-même. Cette prise de conscience, qui passe par la mise en mots, peut me permettre d'informer un tiers de ma pratique. Parce que cette personne, pour X raisons, a besoin de connaître ce que j'ai fait, ce que j'ai perçu, ce que j'ai compris, comment j'ai raisonné. Elle peut aussi permettre de m'informer moi-même : puisqu'il y a une grande part de mon vécu qui passe inaperçu à ma conscience. Je vais pouvoir ainsi comprendre sur quoi repose mes bonnes intuitions, comment j'ai fait pour réussir cette chose que je rate habituellement, Elle va permettre à des membres d'une équipe de s'informer mutuellement de leur pratique singulière et subjective, au cours d'une activité collective : comment cette équipe de SAMU a réussi à réagir efficacement ou, au contraire, comment elle a perdu du temps. Elle permet aussi, en pratiquant régulièrement cette posture et cette pratique, d'apprendre à adopter plus facilement la pratique réflexive, à prendre du recul, à savoir revivre et décrire finement sa pratique : les candidats VAE ont certainement besoin de cette pratique, mais tous les élèves et tous les professionnels aussi.

Mais quel est l'intérêt ! ?

En formation, ces objectifs immédiats de la pratique réflexive vont faciliter l'apprentissage :

L'apprenant, quel qu'il soit, va mieux comprendre ce qu'il a fait qui contribue à sa réussite ou à ses erreurs ; il va aussi pouvoir apprendre grâce à l'explicitation des pratiques des tuteurs, des enseignants ; il va apprendre à apprendre en s'informant sur sa pratique apprenante : comment fait-il quand il y arrive, comment fait-il quand il n'y arrive pas ? La pratique réflexive va aussi permettre aux formateurs d'être plus explicites à propos d'un geste professionnel.

Dans le domaine de la gestion des compétences, la pratique réflexive, en permettant à un salarié d'explicitier un moment singulier permettra à son supérieur hiérarchique de mieux comprendre son vécu subjectif, de repérer éventuellement quels sont ses besoins en formation (s'il a compris telle chose, dans telle situation, c'est peut-être parce qu'il ne sait pas telle chose). Un salarié, capable de décrire sa pratique quotidienne, pourra mieux repérer ses compétences et se reconvertir vers d'autres métiers qui requièrent les mêmes compétences. Le questionnement de salariés à propos de leur pratique fine peut contribuer à concevoir des référentiels de compétences.

En résumé, les enjeux de la pratique réflexive concernent l'ensemble des domaines de la vie professionnelle :

Dans le cadre de la formation :

Il s'agit de pouvoir apprendre de son expérience, de construire de la connaissance à partir de ce qu'on a vécu. Ces connaissances seront d'autant mieux acquises qu'elles se seront construites à partir de l'expérience. Il s'agit de savoir apprendre à apprendre, en prenant conscience de ses bonnes stratégies d'apprentissage et de prendre conscience de celles qui peuvent être améliorées. Il s'agit aussi de savoir pratiquer la pratique réflexive, et de devenir ainsi un praticien réflexif, capable de remettre en cause sa pratique.

Sur le terrain, la pratique réflexive permettra de développer des compétences individuelles et des compétences collectives. Pour l'évaluation et la validation des compétences (dont la VAE), cette pratique vise la possibilité d'évaluer la pratique réelle et non le prescrit ou l'imaginaire d'une personne. Enfin, pour la gestion des compétences, la pratique réflexive peut permettre de repérer les compétences acquises par un salarié ou celles à développer dans un service et/ou celles transférables d'un métier à un autre.

Des processus

Après avoir abordé ce qu'est la pratique réflexive et quels en sont les enjeux, je souhaite aborder avec vous quelques processus qui fondent la pratique réflexive. Il est en effet important de connaître ces processus, si on veut pouvoir expérimenter la pratique réflexive.

Peut-être est-il d'autres processus en jeu, mais je souhaite vous présenter ceux identifiés par Pierre Vermersch et celui avec lequel une de mes collègues, Vittoria Cesari, m'a permis de faire des liens.

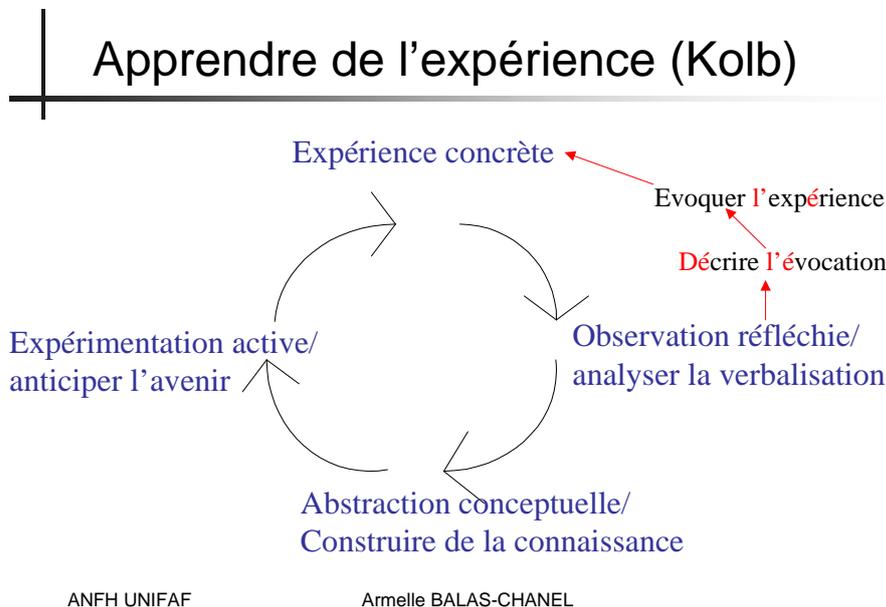
Le premier processus est celui de la prise de conscience de Piaget (bien décrit par Pierre Vermersch, dans son ouvrage²) : comment l'individu prend-il conscience de son pré-réfléchi ?

Vécu singulier, inscrit dans l'action = connaissance en acte (implicite et autonome) Réfléchissement du moment singulier ➤ Vécu représenté : informations sensorielles, de manière « privée » Thématisation de ce réfléchissement ➤ Vécu verbalisé : habillage par les mots, Réflexion ➤ Vécu = objet de connaissance ➤ Construction de l'expérience.

Le second processus à l'oeuvre est celui de la réduction d'Edmund Husserl (1850) (également très fouillée, dans les travaux de 2004 de Pierre Vermersch) : vers quoi tourner l'attention quand on veut pratiquer la réflexivité, et de quoi détourne-t-on son attention, en la pratiquant ?

Le processus de réduction d'Husserl consiste à retrancher une partie d'un tout. Dans l'évaluation, comme dans un match de foot, par exemple, c'est détourner son attention de ce qui est regardé habituellement : ainsi, c'est « lâcher » le résultat ou « lâcher » le ballon, pour se focaliser sur un thème : la démarche adoptée pour arriver à un résultat, ou le geste d'un pied, pour reprendre un ballon.

Le troisième processus peut être rapproché du modèle de l'apprentissage expérientiel proposé par David KOLB (1975). Ce dernier nous permet de repérer à quel moment la pratique réflexive contribue à l'apprentissage et de préciser les étapes d'un apprentissage expérientiel, en lien avec le travail de Piaget.



Les travaux de Kolb montrent comment l'apprentissage expérientiel peut devenir puissant. Kolb a en effet distingué 4 modalités d'apprentissage, qui, si elles s'additionnent les unes aux autres, permettent d'apprendre de sa propre expérience : expérience concrète, observation réfléchie,

² P. VERMERSCH (1994), L'entretien d'explicitation, ESF, voir aussi ses nombreux écrits sur le site www.expliciter.fr : modèle de la mémoire chez Husserl, expliciter n° 53, janvier 2004 ; aide à l'explicitation et retour réflexif,, expliciter n° 59, mars 2005, ...

abstraction conceptuelle et expérimentation active.

Vittoria Cesari, lors d'une co-animation à Neuchâtel en 2007 concernant l'analyse de la pratique, m'avait montré où elle situait, sur le modèle de Kolb, les techniques d'explicitation qui consistent à se mettre en évocation d'un moment (PPI, réflexion piagétien) et à décrire le contenu de cette évocation (thématisation piagétienne), étapes trop souvent oubliées dans le processus d'analyse de la pratique.

J'ai placé des flèches qui « remontent » entre observation réfléchie et expérience concrète, pour montrer que l'observation réfléchie (ou l'analyse) prend appui sur une verbalisation, qui elle-même a besoin de l'évocation d'un moment, qui ne peut (et doit) se reporter qu'à une expérience antérieure.

Il faut noter que l'expérience est toujours beaucoup plus riche que l'évocation, elle-même plus complète que la verbalisation. Autrement dit, la verbalisation n'est jamais la description complète de l'expérience passée.

La pratique réflexive se situe entre l'expérience et l'analyse. Vous l'avez compris, lors des deux diapositives précédentes, l'analyse, le débriefing ne seront bénéfiques que si ce travail de description de l'activité est au plus près de la réalité. Cette description ne sera fiable qu'à condition que la personne prenne le temps de revivre le moment, pour y retrouver les informations pré-réfléchies.

Après le travail d'analyse, il devient possible de construire de la connaissance, nouveau point d'appui pour anticiper des situations similaires qui peuvent survenir dans un avenir plus ou moins proche. Les termes « analyser la verbalisation », « construire de la connaissance », « anticiper l'avenir » ne sont pas ceux de D. Kolb. Je les ai notés pour décrire avec des mots plus courants le processus à l'œuvre dans les pratiques réflexives (en formation, en analyse de pratique, pour la VAE).

Enfin, les travaux de Pierre Vermersch à propos de *l'entretien d'explicitation*, en plus des processus décrits à l'instant, nous permettent de comprendre plusieurs points : tout d'abord, comment se déroule une action, réellement (et non de manière prescrite), ensuite les types de verbalisations que les personnes peuvent (spontanément ou de manière guidée) utiliser, et de quoi elles peuvent parler sans jamais parler de leur propre pratique. Enfin, ces travaux nous éclairent la manière de guider ces verbalisations.

Dans la pratique réflexive qui nous intéresse, il s'agit de décrire la pratique professionnelle ou d'apprenant :

Quels sont les éléments qui permettront de dire que la pratique a été décrite ? Quand le déroulement de l'activité, dans un temps donné, est verbalisé. Ce déroulement est réel et singulier, et non « théorie naïve » (voir l'exemple de Dominique à Toulouse, dans *Explicititer* n° 60, p28, qui décrivait son trajet pour aller de chez elle à son lieu de travail et non le chemin qu'elle avait poursuivi le vendredi précédent, tout à fait différent de celui décrit, puisqu'elle avait accompagné son fils à l'école, ... comme la plupart du temps). La description de l'activité est fine ; elle concerne les gestes dans leur précision du moment, l'activité cognitive du moment. Cette description fine permet de comprendre la logique de l'action dans ce moment singulier (nous y reviendrons un peu plus loin) : comment j'en suis arrivé à agir ainsi (question bien différente de « pourquoi » dans la formulation, et avec un résultat plus fiable). La description de l'action ne se fait pas « en général », mais elle se fait en référence à un moment singulier, qui se caractérise par son contexte singulier : si je fais des piqûres tous les jours, voire plusieurs fois par jour, chaque piqûre est singulière : c'est cette peau-là, cette veine-là, cette patiente-là, ce produit-là !

Comment repérer le déroulement réel de l'activité ?

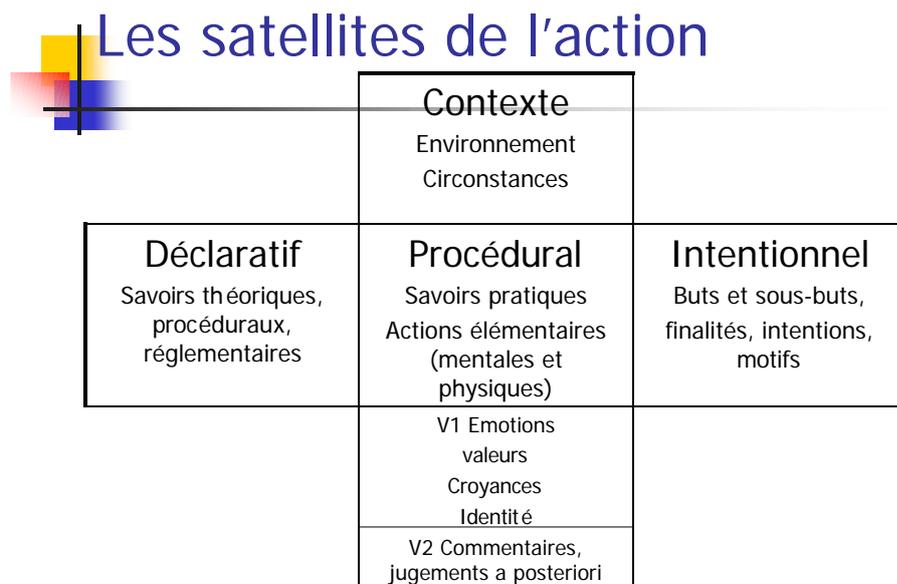
Il ne faut pas confondre le déroulement prescrit (la recette de cuisine) du déroulement réel : comment j'ai fait ma tarte aux pommes, lundi dernier. Ce jour-là, le téléphone a sonné, j'ai répondu et ma tarte a brûlé. Ce genre d'événement n'est pas prescrit dans les livres de recettes, mais se trouve dans mon vécu réel. Je le dis en riant, mais vous comprenez ainsi en quoi consiste décrire le déroulement réel de mon activité. Ce que je fais, mon action, se « tricote » avec des

activités qui n'ont rien à voir avec mon objectif de soin, mais qui peuvent avoir une incidence sur le résultat du soin. Si j'ai choisi telle taille de cathéter plutôt que telle autre, le résultat est différent, sur tel patient ou sur tel autre, etc., si c'est la fin de la journée, j'agis différemment du début de journée, si je suis expert j'agis différemment de l'époque où j'étais novice.

L'action se déroule dans le temps et dans l'espace, elle se déroule chronologiquement. Mais la verbalisation spontanée d'une personne ne respecte pas nécessairement cette chronologie. On entend souvent des phrases du genre « j'ai oublié de vous dire qu'avant j'avais fait telle chose ». Le déroulement de l'action peut être décrit à grands traits (les grosses mailles) : je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. Ce niveau de description ne nous apprend pas grand-chose de la pratique. Chaque maille peut être décrite plus finement, et chaque maille plus fine peut être décrite également plus finement ; Pierre Vermersch parle de fragmentation.

Le pré-réfléchi peut se cacher dès le premier niveau de description (voir le protocole « à la recherche de la solution perdue »³), mais il se trouve plus souvent au niveau des actions élémentaires et quasi certainement au niveau des micro-opérations. Pourtant, ces actions implicites sont des actions qui contribuent fortement au résultat (prise de décision à la suite de prise d'informations) mais, du fait qu'elles sont souvent fugaces, elles restent pré-réfléchies tant que la personne n'adopte pas une posture réflexive (voir le protocole d'Agnès Thabuy : « Baptiste »⁴)

Revenons à la question de l'intelligibilité de l'action.⁵



Tout d'abord, si vous demandez à quelqu'un de décrire ce qu'il a fait, spontanément il va aborder la réponse de manière désordonnée, mélangeant le contexte dans lequel il se trouvait, ses états physiques ou émotionnels de ce moment-là (V1), les commentaires qui lui viennent pendant la description (V2), ce qui lui paraissait important à ce moment-là (valeurs en V1), les actions habituelles dans un moment comme celui-là, celles spécifiques à la situation singulière, les buts poursuivis, ce qu'il aurait dû faire

³ www.expliciter.fr,

⁴ www.expliciter.fr

⁵ Oui, c'est vrai, vous ne reconnaissez pas tout à fait le schéma de Pierre Vermersch. J'ai fini par le faire à ma sauce, en séparant dans la case du bas les verbalisations qui se rapportent à des éléments réellement présents dans le vécu de référence (V1) et les éléments verbalisés qui s'y rapportent mais qui ne décrivent pas le vécu de référence (commentaires et jugements a posteriori V2). Les jugements de A réalisés dans le V1, je les classe dans le procédural. Ainsi la case V1 peut-être questionnée, dans l'analyse de la pratique, par les techniques de ROGERS et de DILTS. Les commentaires du V2, ne sont pas être questionnés, car ils ne décrivent pas le V1.

(imaginaire) ...

Or, la verbalisation la plus pertinente pour comprendre comment quelqu'un a agi semble de s'informer d'abord de ce qu'il a fait, réellement. Ensuite de le questionner, pour chaque action « surprenante » par exemple, sur ses buts, ses intentions, et enfin de l'interroger sur ce qu'il savait, à ce moment-là, pour agir de la sorte. Ainsi, nous obtenons la logique de son action, c'est à dire pourquoi il a agi ainsi, sans jamais lui poser la question « pourquoi ? »

En effet, spontanément, quand un comportement paraît peu logique, l'intervieweur a envie de poser la question « pourquoi as-tu fait cela ? » Mais, outre le fait que cette question provoque plutôt l'envie de se justifier, voire de se défendre, elle n'obtient pas de réponse aussi précise que celle établie grâce au questionnement qui prend en compte cette représentation de toute action et de ses satellites.

Apprendre ...

Pour terminer la réflexion de ce matin à propos de la pratique réflexive, je voudrais souligner ce que cette pratique demande de savoir faire, quelles compétences elle requiert, pour la pratiquer et pour l'accompagner.

Apprendre la pratique réflexive : Apprendre à repérer les objets de notre attention et de notre verbalisation spontanées ; Apprendre à tourner notre attention vers des situations singulières, vers notre activité dans ces situations, notamment notre activité mentale ; Apprendre à faire abstraction des autres informations qui font écran ; Renoncer à une verbalisation en troisième ou en seconde personne (ils, tu, vous) pour utiliser le JE.

Accompagner la pratique réflexive : Favoriser l'adhésion de la personne ; Être à l'écoute de l'expérience singulière d'autrui ; Mettre à l'écart ses propres représentations, sa propre expérience et son jugement ; Guider vers l'évocation de moments singuliers ; Favoriser la description (vs l'explication) ; Favoriser la verbalisation en « je » ; Orienter la description, en fonction des objectifs. Et ainsi, permettre à autrui d'apprendre de sa propre expérience.

Pour terminer, je voudrais formuler la question suivante, qui, selon moi, donne tout son sens à la pratique réflexive : Quoi qu'il m'arrive, qu'est-ce que cela m'apprend ?

Deux ans plus tard, si j'avais à compléter cet exposé, j'introduirais volontiers le focusing : Favoriser l'écoute de ce que me dit mon corps, par rapport à ce que j'évoque, par le biais du sens corporel. Par exemple : j'ai une activité professionnelle à réaliser que je n'arrive pas à engager. Je freine, je traîne, ... Ecouter ce que me dit mon corps c'est d'abord adopter une posture réflexive, dont la réduction porte sur le sens corporel : « qu'est-ce que je sens, dans mon corps ? » (par exemple : un poids énorme sur les épaules, une boule dure dans le plexus, les jambes comme enfoncées dans le sol). Décrire ce sens corporel et écouter ce qu'il signifie pour moi va me permettre de mieux comprendre ce qui se joue pour moi et de trouver ainsi une réponse adaptée à moi, dans ce contexte singulier.⁶

Et, pour l'accompagnant, apprendre à tourner l'attention d'autrui vers son sens corporel et ce qu'il lui apprend.

⁶ pour une approche théorique complète, se rapporter aux écrits de Bernadette Lamboy, en français : <http://www.focusing.org/focusing-francais.html>
Bernadette Lamboy (2003) Devenir qui je suis, Paris, Desclé de Brower

L'atelier Entretien d'explicitation du mardi 15 décembre 2009

Claudine Martinez

Depuis l'an dernier, octobre 2008, la journée du séminaire à Paris est presque toujours suivie d'une journée d'atelier⁷. Elle vise à permettre à ceux qui le souhaitent (et qui sont disponibles) de s'entraîner à conduire un entretien d'explicitation et à vivre la position du sujet A, interviewé. Elle donne aussi la possibilité d'explorer des pistes nouvelles relatives aux techniques d'explicitation.

Déroulement de l'atelier du 15 décembre 2009

L'atelier s'étoffe, 14 participants en plus de notre animateur préféré... La moitié des personnes me sont encore inconnues, je n'ai pas encore eu l'occasion de les rencontrer aux séminaires ou à St Eble. J'en suis ravie et c'est la preuve que le Grex est bien vivant!

Le schéma de la journée, déjà bien expérimenté l'an dernier, s'affirme : le matin nous nous entraînons sur des thèmes basiques et l'après-midi, il y a place pour des recherches et expérimentations plus personnelles pour ceux qui le souhaitent.

Très rapidement nous nous retrouvons en action, par deux, un sujet A interviewé et un sujet B interviewer, avec bien sûr le changement de rôle à la fin du premier entretien, afin que chacun expérimente les deux personnages de l'entretien. J'aime bien me retrouver en situation avec des personnes que je ne connais pas encore, que je suis obligée de découvrir. Dans le Grex, où à St Eble, nous travaillons entre nous, membres et ami(e)s du Grex. Donc là, c'est différent, du moins le matin, je suis obligée d'être attentive à des aspects qui ne sont plus nécessaires quand nous nous connaissons.

Ce matin nous vivons trois séries de deux entretiens (deux dans chacun des binômes), nous changeons donc de partenaires deux fois de suite. Le thème central est celui de la démarche initiale, à savoir : guider la personne en évocation. La priorité étant donnée à l'action, à l'entraînement, nous ne faisons pas de feed-back entre chaque essai. Il y aura juste un petit feed-back à la fin de la matinée.

La première consigne relative au contenu que A va évoquer, est de faire un bout de déroulement temporel, avec quelque chose de simple, non impliquant, afin que B puisse travailler tranquille!... La seconde consigne plus essentielle pour l'exercice, vise à aider B dans son apprentissage ou son entraînement. A doit s'organiser avec lui-même pour renvoyer à B "*ce que cela lui fait la façon dont son B s'adresse à lui*". Il ne s'agit pas de critiquer B, comme on pourrait l'entendre de façon habituelle, mais juste de l'informer des effets perlocutoires ou relationnels de ses façons de faire, juste dans l'instant, dans l'immédiateté de ses actes.

Pour commencer, A se passe intérieurement un contrat avec lui-même pour pouvoir mener les deux choses à la fois, le renvoi à B des effets de ses façons de faire ou de dire puis la réponse aux questions de B, en se laissant alors partir en évocation. Comment va t'il s'en arranger pour lui faire ces renvois sans perdre l'évocation : concilier l'introspection rétroactive (le contenu de son V1, sujet de son entretien) et l'introspection actuelle (que lui fait B, quand il fait ce qu'il lui fait, là dans le temps de l'entretien ou V2⁸ ?) de façon simultanée ?

Entre le deuxième et le troisième essai, Pierre affine sa deuxième consigne : "*que A se mette plus au service de B et soit moins centré sur lui*". Le but essentiel est l'amélioration du fonctionnement du B. Qu'est-ce que cela demande au A de faire ? Le reste du temps, notre animateur observe, gère le temps et anime les changements avec beaucoup de fermeté.

⁷ Sauf une fois dans l'année pour laisser place à la journée pédagogique qui rassemble les formateurs du Grex.

⁸ Je rappelle que le V1 est le vécu de référence, celui du moment choisi comme support de l'entretien. Ce moment est donc passé. Le V2 est le moment du déroulement de l'entretien avec le B.

Quelques constats dans mon vécu de A

En écoutant la consigne de Pierre m'est venue l'image du saut à la corde. Pas le saut à la corde classique où la corde tenue par le sujet, tourne autour de lui, mais le saut où la corde oscille d'arrière en avant et d'avant en arrière, en restant toujours au-dessous de l'horizontale. Je saute la corde qui part vers l'arrière et suis dans mon présent de l'entretien, mon V2. Puis la corde revient vers l'avant et je saute en arrière d'elle, dans mon passé, le moment de V1 évoqué. Au moment où cette métaphore a surgit dans ma tête, je ne m'y suis pas arrêtée. Elle m'a plu et marquait d'emblée le fait qu'il me fallait distinguer deux temporalités, celle du renvoi immédiat à faire à mon B, là dans l'instant de l'entretien (V2) : premier saut vers l'avant et celle de mon vécu de référence (V1), qui m'emmène dans mon passé : deuxième saut vers l'arrière. J'ai quelque chose à faire pour passer d'une temporalité à l'autre : faire passer la corde tout en sautant pour l'éviter. Il y a comme une rupture, un changement qualitatif qui doit se faire, mais en douceur. Ce savoir s'est construit pour moi avec nos essais, déjà à Saint Eble, l'été dernier et avec les écrits de Sylvie, Armelle, Catherine dans le dernier n° d'Expliciter⁹ que nous avons discutés la veille de cet atelier. Je sais donc que j'ai quelque chose à faire pour y arriver, mais je ne sais pas encore vraiment quoi ni comment. Il s'agit de deux choses différentes que j'ai à faire successivement. La métaphore est là, elle me plaît, alors qu'à ce moment là, je n'avais pas encore identifié toutes les ressources qu'elle contenait. Je n'ai que cette idée qu'il me faut être active pour passer de la première consigne de Pierre à la deuxième.

La deuxième chose que je sais encore très globalement, c'est qu'il m'est possible de commencer à faire parler le témoin¹⁰ sur ce que B me fait avec ses mots, sa posture, ses gestes...sans perdre les effets recherchés par B. Je peux différer les effets que provoque mon B et même il paraît que ceux-ci peuvent y gagner. Ca, je le sais avec les expériences relatées dans les derniers numéros 81 et 82 d'Expliciter ! Donc, je peux m'y essayer tranquillement.

Avec cette métaphore de sauter à la corde et de commencer par laisser parler mon témoin, j'ai assez bien réussi lors du premier entretien où je fus A en premier. Par contre avec mon deuxième partenaire, du temps avait passé, j'ai commencé par être B et quand je suis devenue A, prise par la situation j'ai oublié ma propre stratégie du saut à la corde. Je n'ai pas eu la même vigilance qu'avec mon premier B. Je suis restée d'abord avec moi-même, comme un A classique, dans le confort de l'évocation. Je n'ai fait des renvois à mon B que lorsque sont survenus des effets qui ne me convenaient pas bien. Et je me suis aperçue à la fin de l'entretien que j'avais oublié cette consigne.

Dans les deux cas, je n'étais pas du tout dans la même posture. J'ai donc là, un point de comparaison. Je peux donc aller voir de plus près ce qui s'est passé de nouveau pour moi lors du premier entretien où je trouve que j'ai assez bien réussi à répondre aux deux consignes de Pierre. Une petite auto-explicitation devrait suffire!

Alors comment cela s'est-il passé dans le premier cas où je trouve avoir mieux réussi ?

Pendant que B parle, les effets commencent à opérer. Je les goûte légèrement, commence à les éprouver, mais en les observant comme si j'étais extérieure à moi-même (activité de mon témoin). Mon attention est tournée vers moi, mais en restant dans la temporalité de l'entretien, V2, là dans cette salle où nous nous entraînons. Je ne les laisse pas se poursuivre dans leur déroulement et m'en détache les laissant à l'arrière plan. Je coupe donc pour m'adresser directement à mon B. Je saute en avant, laissant passer la corde sous mes pieds qui elle, part en arrière. Je me redresse, détourne l'attention de moi, vers lui. Je rentre dans l'adressage direct. Je le vois, je lui parle et lui renvoie ce qui est en train de se faire ou de ne pas se faire. Puis je lâche cette posture d'adressage et là, il me faut un peu de temps (pas beaucoup mais un peu tout de même) pour que je puisse me tourner vers ce que j'ai laissé à l'arrière plan et je "saute" à nouveau la corde qui cette fois, oscille vers l'avant me laissant partir en arrière dans le passé de mon V1. En fait, c'est très doux et très tranquille comme changement, mais il y a une rupture dans le repérage temporel et dans mon positionnement dans le temps. Je passe de l'instant présent du V2 à celui de mon V1. Et là, voilà, j'y suis, je me laisse aller dans les effets produits par B et je laisse les choses se faire et venir. Je ne vois plus mon B, des images de mon V1 me viennent. Je suis complètement en évocation et dans l'ambiance de ce V1 si agréable. Il s'agissait d'un moment de mon

⁹ Expliciter n° 81 pour l'article de Sylvie Bonnelle et 82 pour la réponse d'Armelle à Sylvie ainsi que l'article sublime de Catherine Hatier.

¹⁰ Le témoin : sorte d'observateur intérieur que nous expérimentons à St Eble depuis au moins deux ans et l'an dernier dans les ateliers du mardi.

trajet du matin.

Dans la première partie de ma réponse où je laisse le témoin parler, je suis active et mobilise ma pensée rationnelle, construite si je peux dire pour faire des mises en relation entre ce qui m'est extérieur (les paroles de B) et ce qui m'est intérieur (des effets produits). Dans la deuxième partie, il s'agit de contacter ma mémoire concrète, celle du vécu et là, je ne peux que lâcher prise, me remettre dans la "passivité" du laisser venir. Les deux types d'activité sont totalement opposés dans leur processus. Il n'est pas difficile de passer de l'une vers l'autre, il faut juste permettre à chaque processus de se mettre en route. Là que je suis en train d'écrire, dans un temps V3 postérieur aux entretiens, je n'arrête pas également de passer de l'un à l'autre. Et donc la métaphore se complète, là maintenant. Il y a bien deux temporalités différentes, mais cela ne suffit pas. Chaque temporalité correspond à une posture. Dans l'espace avant de la corde où je saute dans mon présent, mon attention est sur mon B dans une posture d'adressage où je mobilise ma pensée rationnelle, puis je saute vers l'arrière pour m'installer dans mon passé, mais aussi dans une autre posture, celle de l'évocation, du lâcher prise et du laisser venir et mon attention se détourne de l'extérieur avec mon B vers mon intérieur et devient flottante, le temps de la visée à vide. Ce changement de posture s'est bien réalisé lors de l'entretien, mais je n'en avais pas pris vraiment conscience. Apparemment c'est en laissant parler la métaphore initiale¹¹ que j'ai vraiment pris conscience de la juxtaposition des deux postures, ce qui est bien sûr évident maintenant que je l'ai dit!

Un point important pour B dans ce type d'exercice, c'est que lorsque A a fini son premier renvoi, il est important qu'il ne reste pas dans l'adressage avec lui mais qu'il lui laisse le temps de sa deuxième réponse, c'est-à-dire après que A lui ait fait le retour, qu'il lui laisse le temps de "sauter" dans son passé et de changer de posture pour vivre alors les effets perlocutoires de ses actes. Que B attende, avant de lui envoyer la relance suivante que A puisse repartir de là, où il s'est arrêté quand il a laissé son témoin parler. Qu'il ressaisisse ce qu'il a laissé en arrière plan. Il se laisse alors partir en évocation et accueille ce que B a provoqué par sa relance. Attention donc au B, qu'il ne reparte pas de suite dans une nouvelle relance dès que A en termine avec son retour, ce qui squatterait les effets de sa relance initiale. Il faut que lui aussi (le B) lâche la posture d'adressage, pour se remettre dans celle du B classique, au service de A. Qu'il redevienne éponge¹², tout sens dehors, en écoute totale de son A. B a donc aussi un changement à opérer entre les deux temps de la réponse de son A. Il reste dans le temps de l'entretien, mais change de posture en même temps que A change de temporalité et de posture. Il le suit et donc l'accompagne et doit rester vigilant en observant son A.

Ce qui me semble important là, maintenant c'est ce tout petit moment qui se déroule entre la fin de mon adressage à B et le retour vers les effets de mise en évocation ou de guidage dans l'évocation. Ce petit moment où je change de posture, où je lâche le monde extérieur pour me tourner vers moi, mon intérieur. Ce petit moment où mon attention lâche la temporalité présente de l'Ede pour aller vers celle de mon V1. C'est le moment où je franchis la corde qui part vers l'avant et me laisse dans cet espace arrière, vers le passé de mon V1. Autrement dit, où ce qui est au devant de la scène disparaît pour laisser place à rien dans un premier temps, sorte de temps d'arrêt avant que ce qui est resté à l'arrière plan, immobilisé, figé, en attente d'être activé, apparaisse. Là, j'ai besoin d'un arrêt, d'une suspension et dans ce petit moment, B ne fait rien de plus que d'être là, en attente de ce que je vais faire ou dire et que je perçois m'accompagner.

Suite au prochain atelier en Mars....Venez-y, si vous pouvez, c'est confortable, convivial, bref super!....

¹¹ Je dois dire que cela ne s'est pas fait tout seul. Ce sont les stimulations et relances de Pierre par mails qui m'y ont conduite. Une nouvelle forme d'Ede est donc en train de se développer!

¹² Dixit Agnès

Autour d'une question hors contrat

Joëlle CROZIER

Un des premiers entretiens que j'ai menés (sans grand succès il faut l'avouer...) il y a déjà un certain nombre d'années...faisait ressortir un problème de contrat non renouvelé. J'ai beaucoup appris le jour où j'ai pris conscience de l'importance de cet outil. Cela me rend probablement très vigilante à ce propos lors des formations que j'anime et Pierre a apporté de l'eau à mon moulin lorsqu'il a formalisé la notion de contrat d'attelage. Depuis que je suis amenée à analyser avec les stagiaires des questionnements qu'ils ont menés je ne cesse d'être étonnée par le nombre d'entretiens qui n'aboutissent pas à cause justement d'un problème de contrat. J'en ai également fait l'expérience récemment et j'ai eu envie de partager mon vécu afin d'illustrer, du point de vue du questionné, un problème auquel je suis sensible. La description des effets d'une fameuse question, que j'avais détectée comme hors contrat, a mis en évidence des co-identités à l'œuvre. Cela m'a amenée à faire des parallèles avec des situations de formation.

La situation

Ce jour là je participe à un groupe d'entraînement aux techniques de l'EdE. Nous avons décidé d'expérimenter la consigne suivante : B questionne A sur une situation anodine, A signale à B les questions qui le dérangent, les questions qui le font entrer, les questions qui le font sortir de l'évocation. Je suis A.

Avant de débiter l'exercice nous nous remémorons la consigne citée précédemment. Je signale à B que je souhaite qu'il m'accompagne pour retrouver dans le détail un geste de « potière » que j'ai bien réussi. Je n'en dis pas plus, B semble d'accord. Mon intention est d'arriver à décrire précisément ce geste (position des mains, mouvements des doigts...) Pour moi le contrat est posé, je suis d'accord pour retrouver cette situation avec l'objectif que j'ai annoncé.

L'entretien débute. A l'invitation de B je retrouve la situation, je décris le contexte, puis en réponse aux questions posées par B je décris plusieurs phases de ce geste. C'est alors que je sens que j'ai besoin de m'arrêter sur une phase, je sens qu'il y a des informations à aller chercher, que c'est là le secret du geste réussi, j'aurais tendance à m'y emmener toute seule, je vois des images flash je ne suis pas encore tout à fait stabilisée, il y a une partie de moi qui « freine », empêche la visée à vide, veut expérimenter et permettre à B de s'exercer ...C'est à ce moment là que B me pose la question suivante : « Qu'est-ce qui est important pour toi dans le fait de réussir ce geste ? » Je suis surprise, le mot « important » me heurte, même si l'expression « réussir ce geste » m'est plus douce. Je suis coupée dans mon élan, les images flash disparaissent, je tourne mon regard à gauche, je regarde B : je suis sortie de l'évocation et je le dis à B en ajoutant que je « ne suis pas sûre de vouloir répondre à sa question ». B me questionne sur les raisons de mon refus et c'est alors que je lui verbalise que « cela n'était pas dans le contrat de départ ».

Retour sur le moment où j'entends le mot « important »

C'est à l'instant où j'entends le mot « important » que je ressens de manière la plus vive l'effet de la question de B : Le A que j'appellerai « moi » ressent comme un mouvement de recul, veille à rester « moi » et c'est elle qui refuse de répondre à la question, ne veut même pas aller voir, n'est pas d'accord pour traiter un sujet qu'elle sent trop intime pour être abordé dans ce cadre là. Le A qui « freine » et en même temps « veut expérimenter » sait ce qui l'intéresse de décrire et c'est elle qui est surprise par la question qui lui paraît « à côté de la plaque ». Son attention est toute entière dirigée vers le mouvement fin de ses doigts. Le sujet abordé par B ne l'intéresse pas. Le A « garant » de la technique d'explicitation au sein du groupe, est derrière moi un peu en hauteur, guette. Elle sait où « celle qui a tendance à se guider toute seule » veut aller et elle attend la question dans cette direction. C'est la petite voix qui me dit : « problème de contrat ». Et puis il y a le A « qui hésite » à dire à B qu'elle ne veut pas répondre à sa question. C'est celle qui pèse le pour et le contre, qui respecte B, ne veut pas être la formatrice qui évalue. Mais le A « garant » me tanne, il faut trouver un moyen de lui dire qu'il

y a problème de contrat! C'est finalement le A « qui respecte la consigne de dire les effets » qui vient au secours de celle qui ne veut pas blesser B. Le A « qui hésite » décide de lui dire que sa question l'a fait sortir de l'évocation. En lui disant qu'elle n'est pas d'accord elle espère lui faire comprendre qu'il y a problème de contrat. En voulant ménager B elle rajoute qu'elle « n'est pas sûre » de vouloir répondre à sa question histoire de temporiser. B insiste. Le A « moi » se sent poussée dans ses retranchements, le A « garant » évalue que B n'a pas entendu le problème du A « moi » et lance que « cela n'est pas dans le contrat »

Vers quoi l'attention est-elle dirigée ?

Le mot « important » provoque une réaction très vive. En dehors du fait que j'étais surprise que l'on attire mon attention vers un autre objet que celui que je m'étais fixé, j'ai bien noté que je n'étais pas d'accord pour répondre à cette question. Vers quoi n'étais-je pas d'accord d'aller ? Pour le savoir je me suis remise au même moment dans la situation V1 et me suis demandé : « qu'est-ce qui est important pour toi dans le fait de réussir ce geste ? ». J'ai trouvé mes motivations, des buts reliés à ma vie privée ce qui explique qu'au moment où B m'a posé la question je sente le sujet trop intime pour être abordé dans ce cadre là.

Comment le tandem A-B en est-il arrivé là ?

J'ai répertorié la conjugaison des différents événements suivants:

1- Le contrat de départ mal défini et non renouvelé

Nous nous sommes bien mis d'accord au départ au niveau des consignes de l'exercice que nous nous sommes répétées mais l'objectif du questionnement n'a pas fait l'objet d'une négociation. Alors que je souhaitais décrire le geste dans sa dimension procédurale et n'avais pas imaginé aller au-delà, manifestement B avait l'intention de balayer plus large au niveau des informations satellites et souhaitait questionner les valeurs. Nous n'avons pas pris le temps au départ de préciser nos intentions respectives (je n'ai que vaguement formulé les miennes) et B n'a pas renouvelé le contrat au moment où il a posé sa question. Enfin j'ai ressenti très intensément ce problème de contrat lorsque je me suis sentie « coupée dans mon élan » et je pense que la violence éprouvée d'être « tirée » dans une direction différente de celle que je m'étais donnée a été d'autant plus forte que j'avais tendance à me guider toute seule vers cet objectif.

2- Le passage du procédural à une autre couche de vécu

Au moment où B pose sa question il me fait « sauter une marche » : il me demande de quitter le procédural pour diriger mon attention vers une couche de vécu nettement plus impliquante. La demande d'accord était donc nécessaire à ce stade du questionnement. Une question comme « Est-ce que tu serais d'accord pour te tourner vers ce qui est important pour toi dans le fait de faire ce geste ? » aurait été d'une part moins brutale au niveau du changement de direction suggéré (te tourner vers) et d'autre part bien entendu aurait laissé la place à un refus.

De la description des co-identités au parallèle avec des situations de formation

1-Prenons les 3 co-identités suivantes : Le A qui n'est pas d'accord. Le A qui hésite, pèse le pour et le contre, respecte B. Le A qui respecte la consigne décidée par le groupe et vient au secours du A qui hésite.

Ce qui a permis au A de dire à B qu'elle n'est pas d'accord c'est, malgré les hésitations, le fait qu'il ait été décidé auparavant de dire les questions qui font sortir de l'évocation. (le A qui respecte la consigne vient au secours du A qui hésite). Peut-on dire qu'avoir l'intention, avant de commencer l'exercice, de signaler à B ses questions qui font sortir de l'évocation provoque davantage ? Cela serait-il comme une autorisation donnée d'en dire plus à B sur les effets de ses questions ? S'il n'y avait pas eu cette consigne ne me serais-je pas contentée de sortir de l'évocation en roulant des yeux étonnés ?

C'est pourquoi depuis quelque temps je complète la consigne donnée aux stagiaires avant les exercices en sous groupes : j'invite les A à ne pas hésiter à interrompre l'entretien si une question les dérange, à

être attentifs aux effets des questions en particulier à celles qui les font sortir de l'évocation. C'est de plus ce dont ils rendront compte au moment de l'échange interne au sous groupe. L'objectif est de favoriser la conscience chez A et B des sorties d'évocation, d'autoriser A à intervenir au moment où il est questionné et de permettre de réguler l'entretien.

2-Prenons les deux autres co-identités : Le A qui expérimente, dirige l'attention, freine. Le A « garant » qui guette, analyse, veut faire comprendre

Durant les formations, les stagiaires pointent souvent la difficulté engendrée par le fait que lorsqu'ils sont A ils sont plus qu'un interviewé lambda. Ils connaissent la technique et sont conscients pour certains à la fois de se guider seuls et de se placer en position méta analysant les questions que leur pose B. L'expérience que j'ai vécue traduit une situation similaire avec un A qui remplit la fonction supplémentaire de freiner. Qu'est-ce qui fait qu'à ce moment là je freine ?

Retour sur le moment où je ressens la volonté d'en savoir plus... : me revient alors l'expérience de St Eble où j'avais tendance à me guider toute seule ... je sais qu'avant l'entretien je me suis lancée l'intention de « ne pas m'absorber dans le contenu » pour pouvoir dire les effets de ses questions à B.

Le fait de me lancer cette intention m'aurait donc permis de freiner. Comment peut-on introduire cela en stage pour permettre au A de freiner et laisser B expérimenter ses questions comme avec un questionné non initié? Est-il possible de lancer de manière efficace une telle intention éveillante et à quel moment ?

Conclusion

C'est après avoir quitté ce groupe d'entraînement, dans le train, que l'envie de partager cette expérience est née. Ce que j'avais vécu m'avait fortement interpellée et je voyais là l'occasion de le coucher sur le papier tout en faisant un petit exercice d'auto explicitation.

Merci à Armelle de m'avoir questionnée pour m'aider à tirer parti des informations recueillies. Cette analyse est très probablement incomplète, je compte sur vous, lecteurs de GREX, pour m'aider à pointer tout ce que je n'ai pas vu.

Comment le focusing influence ma pratique de formatrice

Joëlle. CROZIER

Je me suis sensibilisée au Focusing durant les trois premières journées proposées par Bernadette LAMBOY en 2009 autant dire que je ne me considère pas comme formée à cette technique. Il n'empêche que je me surprends de plus en plus à inciter les stagiaires que je forme à prendre des informations données par leur corps. L'anecdote qui suit en est un exemple récemment vécu.

Le contexte

Nous sommes au cinquième jour d'une formation de base aux techniques de l'explicitation (formation sur 3 jours+2jours) et j'anime un feed back après un exercice vécu en sous groupes.

Une stagiaire intervient pour dire : « ce que je retiens c'est que je ne vais pas me lancer à utiliser la technique si je ne le sens pas ».

Je détecte de l'inquiétude chez cette personne et je n'ai pas envie de la laisser avec cela d'autant que j'ai observé qu'elle se débrouille bien avec la technique.

Je lui demande alors si cela lui est déjà arrivé de sentir qu'elle pouvait se lancer (je sais qu'elle l'a fait, elle l'a évoqué la veille lors du tour de table)

Elle me répond que oui et décrit le contexte avec l'un de ses stagiaires.

Je lui demande si elle serait d'accord de s'arrêter sur le moment où elle a senti qu'elle pouvait questionner cette personne.

Elle répond que oui, s'arrête sur ce moment...

-Ce que tu sens là tu le sens dans un endroit particulier de ton corps ?

-Oui... Elle montre le plexus et fait un geste d'ouverture avec ses deux mains

-Tu peux le décrire ou bien le garder pour toi...

Elle ne dit rien mais est toujours en évocation

-Prends le temps de repérer là pour toi comment c'est quand tu sens que tu peux te lancer...

Et là son visage s'éclaire, elle prend une respiration, hoche la tête me regarde :

-D'accord là je sais, je peux...

Je renchéris en lui disant qu'elle peut faire confiance à cela à l'avenir, elle a un bon critère là dans ce qu'elle a trouvé pour savoir quand se lancer à questionner.

Seconde partie / Introduction (esquisse)

Les apports fonctionnels originaux de la phénoménologie d'Husserl à la compréhension de la pratique de l'explicitation.

Pierre Vermersch GREX

Dans la première partie, j'ai mis en place le sens personnel qu'avait cet ouvrage de synthèse porté par ma vie de chercheur. J'ai particulièrement insisté sur l'importance que j'avais accordé au fait que mes travaux se soient majoritairement accomplis sur le terrain des pratiques, ceci pour me conforter dans l'idée que les données que je recueillais avaient spontanément du sens puisqu'elles étaient le reflet de vécus qui n'étaient pas provoqués par moi et qu'elles avaient alors naturellement du sens en retour pour les praticiens.

Cette démarche n'a pas été motivée par un idéal de bienveillance pour la pratique, mais a été surtout nourrie de l'idée forte que la psychologie devait pouvoir dire des choses qui avaient forcément du sens pour la pratique puisque toutes les pratiques de relation, tous les métiers impliquant la relation travaillent directement avec la prise en compte de la vie subjective, celle des praticiens comme celle des élèves, stagiaires, patients, et autres personnes prises en charge, guidées, accompagnées, écoutées, conseillées. Pratiquer des recherches en psychologie qui n'éclairaient pas les pratiques m'a toujours paru un non-sens.

J'ai fait un détour pour situer le cadre épistémologiques et méthodologiques des points de vue en première, seconde et troisième personne. Après la mise en place de ce cadre, j'ai déployé une première approche des ressources instrumentales en revenant sur l'introspection, privilégiant le dépassement des critiques partisans plus que les aspects techniques, puisque la pratique de l'introspection ne sera abordée que dans la troisième partie.

Enfin, de nombreuses ressources théoriques m'ont été inspirées ou se sont cristallisées par la découverte de l'œuvre d'Husserl, et j'ai choisi dans le chapitre précédent de retracer un peu en détail sa figure pour préparer la présentation des thèmes essentiels de psychologie phénoménologique qu'Husserl m'avait inspiré tout en montrant bien comment je me dissociais de son projet philosophique propre pour n'en retenir que sa psychologie phénoménologique. Je développerais dans cette seconde partie plusieurs thèmes de psychologie phénoménologiques, principalement celui des modes de conscience (chapitre 5), du modèle de la mémoire passive, à la fois rétention et possibilité d'éveil (chapitre 6) et enfin du caractère feuilleté du champ attentionnel (chapitre 7). Chacun de ces thèmes ayant pour vocation première d'être articulé avec les techniques d'aide à l'explicitation. J'ai l'espoir de faire partager au lecteur l'évidence pratique - présente et mobilisée dans tous les stages de formation à l'explicitation - du caractère fondamentalement concret, utilitaire, donnant du sens à tous les actes particuliers de mise en œuvre des outils d'aide à l'explicitation des éléments phénoménologiques que je vais présenter (évocation, situation spécifiée, format des relances, etc.).

La compréhension de ces éclairages théoriques issus de la psychologie phénoménologique permet de mettre en œuvre des actes qui soient des « actes théoriques », c'est-à-dire des actes concrets, quotidiens, qui sont choisis, réalisés sur la base d'une conscience de ce qui les fonde et leur donne sens et efficacité.

Chapitre 5 (esquisse)

Le modèle des modes de conscience selon Husserl : inconscient, conscience, conscience réfléchie.

Pierre Vermersch GREX

Dans ce chapitre, ce que je vise en premier lieu, c'est de montrer une première explication théorique du fait qu'il y a un décalage fondamental entre ce que le sujet croit savoir de ce qu'il a mémorisé de son vécu et ce dont il pourrait effectivement se souvenir. Cette question n'est pas venue comme une interrogation théorique, mais est née des constats pragmatiques, répétés lors de tout entretien d'explicitation un peu approfondi, que l'informateur retrouvait plus d'informations passées que ce qu'il s'y attendait, qu'il était étonné de découvrir des choses (des actes, des prises d'informations, des états, des détails de toute nature) qu'il reconnaissait avoir vécu au moment où elles se donnaient à lui dans le souvenir, mais qui se présentaient avec un climat de surprise du fait que ça ne lui apparaisse seulement qu'après coup. Comme si au moment où il le vivait, il ne le savait pas, et au moment où il allait en parler, il ne savait pas d'avance qu'il aurait quelque chose à dire sur ces points particuliers, et que du coup il semblait le découvrir en le nommant, tout en le reconnaissant sans hésiter comme étant bien son propre vécu ! Autrement dit on avait à faire avec le paradoxe d'une espèce de « conscience inconsciente », d'une conscience vécue invisible à la conscience réfléchie actuelle (comme si elle était inconsciente ...) mais qui se révélait, après ressouvenir, comme une conscience ayant existée dans le vécu passé.

Ma formation de psychologue ne me permettait pas de rendre intelligible ce constat purement empirique. L'hypothèse de l'inconscient (au sens psychanalytique d'un produit du refoulement) ne semblait pas pertinente, les connaissances que je maîtrisais sur la mémoire, non plus. Selon la psychologie expérimentale de la mémoire, nous n'aurions pas dû retrouver dans les entretiens autant de souvenirs détaillés. J'ai progressivement découvert dans d'autres domaines que la psychologie, une conception théorique qui donnait sens à ce que j'observais et en particulier dans les analyses phénoménologiques proposées par Husserl. En fait, s'est très progressivement imposés à moi plusieurs apports théoriques d'une grande originalité, qu'à ma connaissance, Husserl est le seul à avoir développé : la théorie des modes de conscience que je présente dans ce chapitre, le modèle de la mémoire passive que j'aborderai dans le chapitre suivant et le modèle de l'attention comme modulation de la conscience. Chacun de ces modèles phénoménologique a pour moi clairement vocation à rendre intelligible les pratiques de l'explicitation, à la fois en rendant compte de leur possibilité, mais tout autant en mettant à jour les difficultés réelle à conduire l'explicitation. Difficultés qui justifient la nécessité d'une méthode réglée par opposition à une compétence spontanée et donc à l'obligation d'un apprentissage basé

sur une transmission sociale, et finalement à son exercice patient pour acquérir une expertise efficiente.

Les modes de conscience : inconscient, conscience, conscience réfléchie.

Curieusement, Husserl met en place une nouvelle conception des modes de la conscience sans lui attribuer de valeur particulière, sinon, quand même, d'être au cœur de la possibilité méthodologique de la phénoménologie. La phénoménologie comme prise en compte de l'apparaître repose sur la possibilité de saisir les vécus, de décrire et analyser les « apparaître ». Et ces apparaître, ne sont rien d'autres que le produit de la perception immanente ou encore dans son vocabulaire de la réflexion. Donc la réflexion est au centre de la possibilité pratique de la phénoménologie, aborder le thème de la réflexion, c'est comme en psychologie aborder celui de l'introspection. Avec l'évidence immédiate pour Husserl, que les vécus de réflexion sont aussi des vécus que l'on peut percevoir, et qui ont l'immense intérêt de permettre une phénoménologie de la perception immanente, dans une dialectique outil / objet d'étude (la perception immanente ou introspection est à la fois l'outil permettant de connaître les vécus apparaissants, et dans ces vécus apparaissants apparaissent aussi les vécus de perception immanente, comme objet d'étude. Tous les thèmes de la subjectivité se retrouvent à la fois outils et objets, je ne peux étudier l'attention qu'en utilisant l'attention, je ne peux étudier le rappel qu'en me souvenant, etc.).

Pris par cet objectif méthodologique essentiel à ses buts fondateurs, Husserl pose des distinctions dont il ne thématise pas toutes les implications, sinon celles relatives à la possibilité pratique de sa nouvelle discipline¹³. Aussi, la reprise systématique que j'opère de ces matériaux reflète un changement de point de vue par rapport au sien. Voyons de quoi il s'agit.

I - Les modes de la conscience selon Husserl

C'est au détour d'un paragraphe (§ 77 et §78) du grand livre de 1913, le tome 1 des « Idées directrices pour une phénoménologie » que l'auteur installe au passage, presque de façon anodine, l'évidence que si je m'arrête et que je me retourne vers mon vécu passé, m'apparaît alors, et alors seulement, des choses que je vivais déjà sans avoir la conscience de les vivre¹⁴. C'est-à-dire, sans avoir une cons-

¹³ Quand on commence à disposer d'une vision d'ensemble de l'œuvre d'Husserl, c'est une constante de voir qu'il développe au passage des thèmes de grande portée générale, mais il ne le fait que pour pouvoir poursuivre un autre but qui le préoccupe vraiment. On en a de nombreux exemples, comme par exemple la distinction dans la théorie de l'attention entre « prendre pour thème » et « simple remarquer », distinction dont il a besoin pour rendre compte du fait que dans la saisie de la signification d'un mot, je « remarque » le son du mot, mais je prends pour thème le sens, le référent auquel le mot renvoie.

¹⁴ Mais les bases de cette conception apparaissent clairement posées dans tous le début du chapitre 2, et tout particulièrement dans les § 37 et 38, ce dernier indique déjà clairement la distinction entre perception immanente (interne) et perception transcendante (externe, sens habituel de percevoir avec des organes perceptifs). P 121 « Notons le point suivant : tant que nous vivons dans le cogito, nous n'avons pas pris conscience de la cogitatio elle-même comme d'un objet intentionnel ; mais elle peut le devenir à tout instant ; son essence comporte la possibilité de principe *que le regard se tourne « réflexivement »* et prenne naturellement la forme d'une nouvelle cogitation qui se dirige sur elle de

science réfléchie de les vivre au moment où cependant la rétrospection me prouve que j'étais déjà en train de les vivre. Ce mode du vivre sans la conscience réfléchie du vécu, il le nomme « conscience pré-réfléchie ».

Et ce faisant, il introduit une révolution cognitive, de fait passée presque complètement inaperçue des scientifiques et guère mieux des philosophes à l'exception du jeune Sartre et quelques autres, dont Ricoeur bien sûr (c'est lui qui a traduit pendant sa captivité, le livre de Husserl). Au lieu d'avoir la dichotomie habituelle en psychologie et dans le grand public, depuis le succès des conceptions de Freud, distinguant un mode conscient et un autre inconscient, si l'on suit Husserl, on doit plutôt prendre en compte une trichotomie. En distinguant trois modes principaux et les passages d'un mode à l'autre (passages toujours possibles dans les deux sens) : inconscient, conscience, conscience réfléchie. Détaillons.

1/ Un mode actif inconscient (champ de pré donation ou inconscient phénoménologique), dont l'existence ne présuppose pas un mécanisme de censure comme c'est le cas de l'inconscient freudien dont la conception est issue de l'étude des névroses. Inconscient phénoménologique que l'on pourrait qualifier d'inconscient "normal", naturel, habituel, fonctionnel, c'est-à-dire dont l'existence n'a rien de pathologique et qui est difficile à étudier autrement que de façon indirecte, par inférence ; (voir (Husserl 1998)

2/ Un mode de conscience vécue, que l'on peut aussi qualifier de conscience directe, de conscience en acte, ou encore par différence avec le niveau suivant conscience pré réfléchie, irréfléchie, non réfléchie¹⁵ ; qui se caractérise bien comme une conscience, une saisie intentionnelle, mais qui n'est pas en même temps elle-même saisit dans une conscience, en ce sens ses contenus de conscience sont à la fois saisit par la conscience directe, mais pas saisit comme étant conscient, puisque pour cela il faut la saisie réflexive propre à la conscience réfléchie. (voir plus loin les § 77 et 78 de (Husserl 1950).

Passage de 1 à 2 ou inversement : depuis cet inconscient (1) vers la conscience en acte (2), il existe des vécus de *donation* (une chose de mon inconscient vient à émerger spontanément à la conscience) et corrélativement des vécus de *saisie*, qui rendent possibles que les objets de l'inconscient deviennent des objets inclus dans mes actes. Dans ce passage il y a une symétrie et une réciprocité, entre les contenus inconscients qui sollicitent par leur dynamique propre la saisie et inversement les préoccupations de la conscience qui éveillent des données encore inconsciente. (voir les premiers paragraphes de

façon à simplement la saisir. »

¹⁵ Les termes de conscience en acte ou conscience directe viennent plutôt des travaux de Piaget. Il a montré dans l'étude de l'ontogenèse de l'intelligence, un stade où l'enfant prend en compte une propriété dans ses actions, mais ne sait pas la nommer ; il y a alors conscience en acte, ce qui changera au stade suivant. J'ai utilisé aussi le concept de "conscience directe" comme équivalent. Les dénominations : ir réfléchi, pré réfléchi, non réfléchi, viennent de la phénoménologie, ils sont tous caractérisés par une dénomination privative mettant en valeur le fait que cette conscience n'est pas, n'est pas encore réfléchie. Je les prendrai comme synonymes. Il faut faire attention que dans l'appellation conscience pré réfléchie, il y a d'abord la qualification de « conscience » qui est fondamentalement présente, sinon on risque d'être polarisé sur le concept de « pré-réfléchi » et d'oublier qu'il s'agit de la forme de base de la conscience.

(Husserl 1991)

3/ Un mode de conscience réfléchi, qui est nommé habituellement à tort « conscience » tout court, et du fait que nous n'utilisons généralement qu'un seul vocable « la conscience », nous fait ignorer qu'elle n'est qu'une complication possible de la conscience vécue. Puisque la conscience est « conscience de » elle peut se prendre elle-même comme objet, et seulement là apparaît le mode de la conscience réfléchi. Et seul le mode de la conscience réfléchi peut viser la conscience (en acte).

Passage de 2 à 3 : Il faudrait plutôt parler d'une transition de 3 vers 2, transition qui amène 2 au statut de 3, car il y a une asymétrie fondamentale de ce passage, en effet il va toujours s'opérer en sens inverse, c'est la conscience réfléchi (3) qui se tourne vers les contenus pré réfléchis passés. Cependant, là aussi, le chemin inverse n'est pas impossible. L'apparition du mode de la conscience réfléchi peut s'imposer dans les cas d'échec de l'action, d'impossibilité d'atteindre un but visé (cf. les travaux sur la prise de conscience de Piaget). Il est important de noter que ce passage ne va pas de soi. L'acte par lequel se passe le passage s'opère sera celui du « réfléchissement » (en suivant là le vocabulaire piagétien (Piaget 1974; Vermersch 1994, 2010)) ;

Passage de 3 à 3', 3'' etc. Quand le vécu a fait l'objet d'une saisie réflexive, donc d'une prise de conscience qui signifie toujours un accès à la conscience réfléchi, par le fait même d'être réfléchi elle se donne comme représentée, et donc dorénavant comme objet possible de la pensée. A partir de la conscience réfléchi du vécu s'ouvre donc la possibilité habituelle d'une « réflexion » (de réfléchir à), puis, comme c'est le cas dans les activités académiques par exemple, d'ouvrir à une thématization, une modélisation, une formalisation etc. Donc le niveau suivant (4) n'est disponible que si un intérêt phénoménologique soutient la volonté de thématizer « la conscience de vécu », c'est-à-dire la conscience réfléchi de la conscience réfléchi.

4/ Conscience « surréfléchi ». La conscience réfléchi comme acte, peut faire l'objet à son tour d'une saisie de la conscience réfléchi et permettre ainsi la recherche phénoménologique sur le thème des actes qui permettent de recueillir des descriptions de vécus d'acte de conscience réfléchi. Certains comme (Misrahi 1994) appelleront plus tard ce mode 4, conscience sur-réfléchi, mais Husserl en a vu la possibilité et même la nécessité dès le début. Mais par rapport au mode précédent, il n'existe pas une grande différence fonctionnelle, puisqu'il ne s'agit que d'une complication supplémentaire de la « réflexion » selon des lignes d'intérêts particulières, essentiellement portées par la recherche.

Passage de 3 vers 4 et réciproquement : réflexion provoquée par des intérêts de recherche sur la conscience du vécu. Ce passage ouvre à la psycho-phénoménologie de la conscience réfléchi, il est donc essentiel au devenir de cette discipline et de toutes les disciplines s'intéressant à la description et à la modélisation de la conscience.

Dans le tableau ci-dessous, je résume la modélisation des différents modes de conscience et les actes qui opèrent la transition d'un mode à l'autre et réciproquement : donation ou saisie intentionnelle, réfléchissement volontaire ou émergent, surréflexion délibérée ou spontanée.

Tableau 1. Modes de la conscience et passage entre modes.

Modèles des différents modes de la conscience (inspiré d'Husserl)	
<i>1/ Inconscient phénoménologique</i>	Champ de pré donation. Avant toute saisie intentionnelle, lieu de sédimentation des rétentions. Activité associative forte, sensibilité de résonance et de recomposition.
Transition 1-2 et 2-1	<i>Saisie intentionnelle</i> , passage à la conscience soit par visée à vide (de 2 en direction de 1) ; soit par donation spontanée (de 1 en direction de 2).
<i>2/ Conscience</i>	Conscience vécue, pré réfléchie.
Transition 2-3 et 3-2	<i>Réfléchissement</i> , première saisie réflexive, passage à la conscience réfléchie, soit par réfléchissement volontairement recherché de 3 vers 2 (explicitation) ; soit par réfléchissement involontaire de 2 vers 3 sous la pression des circonstances.
<i>3/ Conscience réfléchie</i>	Conscience du vécu, au sens de Husserl : "prendre sous le regard" un vécu,
Transition de 3-3'	« Réflexion » sur le produit du réfléchissement, thématization de ce qui est réfléchi et donc représenté ; modélisation, formalisation. Activité habituelle de la pensée réfléchie.
Transition (s) 3-4	Saisie "phénoménologique" de la conscience de vécu, ou émergence du thème de la « conscience du vécu de conscience ».
<i>4/ Conscience surréfléchie</i>	Conscience du (vécu de (conscience du vécu)), Prends pour thème la conscience réfléchie comme acte.

Je rappelle que cette mise en forme systématisée n'est pas le fait d'Husserl, elle est ma manière de modéliser les modes de conscience en opérant la synthèse des conceptions de l'auteur¹⁶, à partir de matériaux dispersés dans des ouvrages ou des transcriptions de cours appartenant à des périodes différentes. Car Husserl a finalement écrit lui-même peu d'ouvrages, la majeure partie des matériaux complémentaires -dont nous ne disposons que depuis peu - sont des notes de travail ou des préparations de cours. L'histoire de la philosophie a produit une lecture classique de Husserl particulièrement bien développée en France, et le considère, certainement à juste titre, comme un philosophe éminent. Ma référence à Husserl s'accompagne donc ici d'une relecture de cet auteur mettant l'accent sur la dimension procédurale de sa démarche de recherche, en laissant de côté la dimension dogmatique et militante propre à son projet philosophique, projet qui a sa cohérence propre, mais que je n'assume pas dans mon propre programme de recherche.

¹⁶ Mais pas seulement Husserl, les théories de Piaget, la conception de la surréflexion de Misrahi, viennent l'enrichir. Il n'est jamais question pour moi de souscrire une fidélité exacte aux textes de Husserl. Je ne fais pas un travail d'histoire de la phénoménologie.

II - la conscience pré-réfléchie : sa mise en place par Husserl dans les Idées 1

Revenons maintenant plus en détail sur quelques textes où Husserl met en place le concept de conscience pré-réfléchie. Mais auparavant, je tiens à préciser que ma motivation à vous proposer ce parcours de lecture, n'est pas dictée par un souci d'érudition. Je veux vous montrer que son analyse fait entrevoir dans le même temps les obstacles et les solutions à la mobilisation des données issues de la conscience pré-réfléchie et donc à leur prise en compte dans l'explicitation des vécus !

Suivons un de ses exposés les plus synthétiques, extrait des § 77 et 78 du tome 1 des Idées directrices (Husserl 1950).

Tout d'abord Husserl, d'entrée de jeu, (« Commençons par récapituler les points acquis ... » dit-il quelques lignes plus haut) affirme 1/ le fait d'expérience que vivre n'est pas avoir nécessairement la conscience réfléchie de ce qui est vécu et 2/ le principe idéal selon lequel tout vécu peut être ressaisi par et dans la conscience réfléchie :

§ 77, p. 247 *"Tout moi vit ses propres vécus ... Il les vit ; cela ne veut pas dire : il les tient "sous son regard », ... Tout vécu qui ne tombe pas sous le regard peut, en vertu d'une possibilité idéale, être à son tour "regardé" ; une réflexion du moi se dirige sur lui, il devient un objet pour le moi."*

Dans la langue de Husserl, le terme de "regard" est synonyme de réflexion, de saisie attentionnelle et c'est donc un des nombreux synonymes de perception immanente ou introspection. Mais, on sera attentif à ne pas confondre sous le terme générique de « réflexion » mobilisé par la traduction française, ce qui relève de la réflexion au sens de « réfléchir à ou sur quelque chose», qui repose sur la saisie d'informations dont on dispose déjà sous le mode de la conscience réfléchie et sur lesquelles on peut raisonner, opérer des rapprochements, thématiser ou formaliser leur organisation etc., et la réflexion comme activité réfléchissante, c'est-à-dire encore, comme opération de réfléchissement (dans le langage piagétien), qui consiste précisément à conduire à la conscience réflexive ce qui ne l'était pas encore. On peut dire encore que la réflexion ne peut s'opérer que sur des objets de la pensée déjà représentés, alors que le réfléchissement est selon Piaget, l'acte par lequel une représentation jusque là absente se crée. Le vocabulaire pourrait donc s'organiser en un terme générique celui « d'activité réflexive », qui se décomposerait en réfléchissement, propre à l'activité réfléchissante, pour désigner l'activité qui génère la conscience réfléchie et donc un « se représenter » de quelque chose déjà vécu, et d'autre part en "réflexion" pour qualifier l'activité qui porte sur ce qui est représenté et donc qui est déjà réflexivement conscient. C'est un peu gênant parce ce que Husserl utilise sans cesse le terme « réflexion » pour désigner l'activité de réfléchissement et entretient une confusion entre activité réfléchissante et activité réfléchie. (Il est vrai qu'il semble utiliser les termes de réflexion et de perception immanente ou perception interne pour éviter le terme d'introspection, puisque tout son § 77 et l'ensemble du chapitre, semblent construits pour se démarquer de la psychologie au lieu même de la plus évidente des consanguinités. Il fait « la même chose » que les psychologues mais il a absolument besoin de montrer que c'est « très différent » et que de ce fait la phénoménologie ne peut en aucun cas

être assimilé et confondu avec de la psychologie !).

Prenons la mesure de la révolution tranquille introduit par ces quelques mots paisiblement donnés comme un contenu de cours récapitulant les acquis : « *Tout vécu qui ne tombe pas sous le regard peut, en vertu d'une possibilité idéale, être à son tour "regardé* » ! Cet énoncé a un caractère trivial, plein de bon sens et tout à fait acceptable sans discussion : le fait de vivre ne s'accompagne pas en permanence du regard de la conscience réfléchie. Pour l'établir, il n'y a pas de statistiques, pas d'échantillon représentatif, pas de démonstrations, il y a simplement l'attestation d'un donné que chacun peut expérimenter à son tour dans son propre vécu. Cette description est validée à la fois par le fait qu'un sujet en fait l'expérience et par le fait que l'assertion inverse est absurde : personne ne pourrait affirmer : « j'ai une conscience réfléchie permanente de tout ce que je vis, à chaque instant », même un obsessionnel.

Ce qui est donc posé c'est le fait que vivre ne s'accompagne pas automatiquement d'une saisie réflexive de ce qui est vécu, ni d'un fonctionnement basé en totalité et en permanence sur le mode de la conscience réfléchie. Mais ce vécu, ou cette partie de vécu dénué de saisie réflexive, n'est pas pour autant un sommeil, n'est pas une absence au monde. Elle est accomplissement attentif à l'objet d'occupation, au but visé. Ce vécu irréfléchi est le mode normal, habituel de notre vie. Cette description n'établit pas un vécu de zombi ! Elle pose que le vécu ne s'accompagne pas nécessairement de saisie réflexive simultanée pour être pleinement un vécu adapté au monde. Et dans ce mode normal de vécu, on a une conscience, une vraie ! pas une inconscience. Une conscience qui est simplement conscience uniquement attachée à son objet direct. Il y a *absorption* dans la saisie directe de ce qui fait intérêt pour moi, en particulier le Je est absent, absorbé par ce qui l'intéresse. Cette conscience vécue a été aussi qualifiée « d'anonyme », dans la mesure où elle implique une *identification* à ce qui est vécu, autre façon de nommer l'état d'absorption qui va avec et qui éclate dans l'apparition du Je propre à la conscience réfléchie et la cessation de l'identification. Ce vécu s'organise dans une conscience directe, une conscience associée aux actes. On a là un mode de la conscience que Husserl désigne comme conscience non réfléchie (p. 255 op. cit.) par opposition à la conscience réfléchie. Mais ne retenir que la qualification privative « pré-réfléchie » est dommageable puisque cela risque d'occulter le fait que c'est d'abord une conscience. Dans l'inconscient, il n'y a pas de conscience, pas de saisie intentionnelle, mais dans le vécu, la conscience absorbée par ses objets est conscience ! Quand l'absorption s'interrompt, quand l'identification à ce qui est vécu cesse, alors la conscience réfléchie peut saisir ce dont j'étais conscient, le contenu de ma conscience, mes états internes, mes actes. Et le fait que la conscience saisisse ce dont j'étais conscient, fait apparaître une forme de redoublement (conscience de conscience) que l'on peut alors nommer conscience réfléchie des contenus et actes de la conscience simplement vécue. En fait ce que l'on a besoin de préciser, ce n'est pas le caractère pré-réfléchi de la conscience vécue, caractère qui va de soi, mais le caractère réfléchi qui est une complication possible de la conscience quand elle se ressaisit.

Husserl, un peu plus loin dans le texte, donne un exemple pour illustrer la possibilité de cette saisie

réfléchi, qui en même temps établit et confirme la présence de contenu de conscience vécu et non réfléchi. Mais ce qui lui importe le plus n'est pas de thématiser la conscience pré réfléchi, car ce vers quoi il est tourné principalement c'est de montrer que l'on peut faire de ces vécus pré réfléchis des objets d'étude de la phénoménologie.

"Le vécu, réellement vécu à un certain moment, se donne, à l'instant où il tombe nouvellement sous le regard de la réflexion, comme véritablement vécu, comme existant maintenant ; ce n'est pas tout, il se donne aussi comme quelque chose qui vient justement d'exister et, dans la mesure où il était non regardé, il se donne précisément comme tel, comme ayant existé sans être réfléchi. Dans le cadre de l'attitude naturelle il nous paraît aller de soi, sans d'ailleurs que nous ayons arrêté notre pensée sur ce point, que les vécus n'existent pas seulement quand nous sommes tournés vers eux ... "

L'auteur choisit pour illustrer ces points et poursuivre l'analyse, de développer un exemple dont on ne sait s'il est imaginaire ou s'il est dépersonnalisé et décontextualisé, le ton et le contenu semble laisser penser qu'il appartient bien à une expérience de travail d'écriture de recherche, comme le philosophe la pratique quotidiennement :

"Nous sommes joyeux, supposons, parce que le cours théorique de notre pensée se déroule de façon libre et fructueuse. ... Nous avons donc d'abord une orientation de la conscience vers les pensées en train de se dérouler. ... Supposons que pendant ce déroulement heureux un regard réfléchissant se tourne vers la joie. La joie devient un vécu regardé et perçu de façon immanente"(...) " La première réflexion qui fait retour sur la joie la découvre en tant que présente actuellement, mais non en tant que seulement qu'elle est précisément en train de commencer. Elle s'offre là comme joie qui perdure, que l'on éprouvait déjà auparavant et qui échappait seulement au regard. »

Observons l'activité procédurale que met en scène ce texte bref. Tout d'abord, est posée une orientation exclusive de la conscience vers les pensées ; puis une modification de la saisie attentionnelle qui se détourne partiellement des pensées pour prendre connaissance de l'état interne : la joie. Ce qui est donc posé, c'est un vécu où il se passe plusieurs choses à la fois (on sait que c'est toujours le cas dans le principe, bien sûr), mais où l'attention est focalisée sur un seul type d'objet : les pensées.

On a là un premier état, plusieurs choses sont vécues, une seule est réflexivement consciente : le contenu des pensées. Puis survient un second état : en plus de l'attention aux pensées, le sujet se découvre dans un état particulier : joyeux. Le vécu d'état joyeux non réfléchi a subi une modification il est maintenant «état joyeux réfléchi ».

Attention au fait que « se tourner vers la joie » introduit une nouveauté dans le vécu, la question méthodologique cruciale sera de savoir comment créer délibérément ce déplacement du regard pour créer une perception immanente nouvelle.

L'auteur accomplit alors un pas de plus : en « découvrant » la présence actuelle de la joie, il découvre qu'elle était déjà là, qu'elle était déjà présente de façon non réfléchi, avant même que d'avoir été saisi par la perception immanente et portée à la conscience réfléchi. Husserl fait donc apparaître la saisie d'un aspect non réfléchi de notre vécu dans le moment même où la conversion s'opère, puis dans la

suite rétrospective de ce moment qui lui est encore lié. Plus loin dans le texte, il invoquera la possibilité qu'une telle saisie soit possible et valide dans le ressouvenir lointain, ce qui nous intéresse particulièrement pour l'aide à l'explicitation.

A partir de là, Husserl a le souci de montrer ce qu'il est possible d'étudier phénoménologiquement, et que nous pouvons reprendre à notre propre compte.

Autrement dit, nous avons de toute évidence la possibilité de remonter la durée écoulée et de repasser sur les modes selon lesquels se donne l'agréable, de porter l'attention sur l'étendue antérieure du courant de la pensée théorique, mais aussi sur le regard qui s'est dirigé sur lui antérieurement ; d'autre part il est toujours possible de faire attention à la façon dont la joie se convertit en regard, et de saisir, à la faveur du contraste, l'absence de tout regard dirigé sur cette joie dans le cours antérieur du phénomène. Mais nous avons également la possibilité, en face de cette joie devenue ultérieurement objet, de réfléchir sur la réflexion qui l'objective et ainsi d'éclairer plus vivement encore la différence entre la joie vécue mais non regardée, et la joie regardée, ... ".(p. 249-250).

« p 251. *Le flux du vécu, considéré globalement, avec les vécus éprouvés sur le mode de la conscience non réfléchie, peut ainsi être soumis à une étude eidétique de caractère scientifique visant à une compréhension systématique et complète,...* »

Le tableau de l'ensemble des objets d'études offert à la phénoménologie est maintenant manifeste. Sauf que cette présentation, occulte toutes les difficultés à la mise en œuvre effective de cette démarche.

III - Les difficultés pratiques pour saisir la conscience pré-réfléchie.

Dans la première présentation de cette conception de la conscience pré-réfléchie de Husserl (Vermersch 2000) j'avais ressenti le besoin de prendre un exemple personnel de vécu, de le décrire, de l'analyser, afin de valider et d'attester que ce que disait Husserl, par le fait que je le retrouvais bien dans ma propre expérience. Mais, en fait ce type d'expérience est devenu banal puisqu'il est au cœur des techniques d'aide à l'explicitation que ce soit sous la forme de l'entretien d'explicitation ou de l'auto-explicitation et je ne ressens plus tant la nécessité de valider ou revalider l'existence ou la pertinence du mode pré-réfléchi, que le besoin de montrer le sens et les conséquences extraordinaires de ce modèle des modes de conscience.

Plus que la validation de l'existence de la conscience pré-réfléchie, ce qui me semble important à développer ce sont les obstacles à la saisie et à la description des vécus pré-réfléchis, obstacles qui appelleront des réponses développées par les techniques d'aide à l'explicitation.

Suivez-moi, c'est à la fois simple et un peu délicat à mettre en mots.

Premier point : la présentation de l'exemple précédent, telle qu'elle est faite par Husserl nous induit profondément en erreur dans la compréhension de la pratique de l'accès aux données pré réfléchies du fait de ses présupposés implicites. Montrer ce point peut nous introduire à la pratique réelle de l'introspection comme moyen de décrire tous les vécus, y compris quand ils sont pré-réfléchis. Il ne

s'agit pas d'une critique de Husserl, mais il s'agit de montrer ce que représente vraiment pour un sujet de pratiquer ce qu'il décrit comme allant de soi. Comprenons bien, je n'attribue à Husserl aucune volonté de nous tromper sur la difficulté à faire ce qu'il exhibe comme évident, mais son souci est d'abord de montrer la manifestation des vécus pré-réfléchis. Ce faisant, il écarte ou il est aveugle aux conditions pratiques permettant de viser, puis de saisir les vécus pré réfléchis.

1/ Les conditions préalables

Avant d'aborder le contenu de l'exemple, voyons les conditions qu'Husserl a mise en œuvre sans les thématiser tellement elles sont évidentes.

Husserl écrit, il est à sa table, sa seule activité est de se tourner vers le thème de la conscience, et là pour ce qu'il veut établir, il s'arrête et constate quelque chose qui est présent mais pas regardé et qui était déjà présent dans le passé proche. Bien.

Qu'est-ce que vous ne voyez pas dans cette description ?

Vous ne voyez pas les conditions qu'il a mises en place et qui constitue l'ante début (Vermersch 1994) de la situation et de son activité. Or ces conditions sont à la fois nécessaires et non spontanées. Ainsi, la première condition permettant la mise en évidence du vécu pré réfléchi est de créer un temps et un lieu autorisant une vraie disponibilité à l'activité de la conscience. Cela suppose, soit d'être un philosophe en train d'écrire sur ce thème, soit de suspendre, interrompre, cesser les engagements habituels dans la poursuite des buts permanents (faire un exercice, tenir un discours, écouter un interlocuteur, faire la cuisine etc.). Cela suppose une suspension de l'activité habituelle engagée dans le suivi de sa réalisation, pour initier une nouvelle activité dont la temporalité est différente puisqu'elle est tout entière consacrée à la saisie du passé (juste passé ou plus lointain). En fait, dès que l'on s'intéresse au monde du travail, de la formation, de l'accompagnement, cela suppose de créer les conditions pratiques d'une session d'explicitation, qu'on la nomme entretien d'explicitation, correction d'exercice, débriefing, analyse de pratique, bilan, etc.

2/ Le déroulement des actes posés par l'auteur.

En tant qu'auteur ne vivant plus l'exemple, mais le surplombant a posteriori, Husserl sait déjà, il le veut ainsi dans sa présentation, que le sujet (H) dont il parle est dans un état joyeux "Nous sommes joyeux, supposons, parce que le cours théorique de notre pensée se déroule de façon libre et fructueuse. ». Il sait déjà que H est joyeux et les raisons qui le mettent dans cet état, avant que le sujet (H) ne l'ait réflexivement découvert lui-même ! Ce n'est pas une description, c'est de la mise en scène, du théâtre. Puis, le metteur en scène crée qu'il se passe une nouveauté, une modification de la direction attentionnelle à la fois réflexive et visant l'état interne. Ce faisant, l'auteur a donc suggéré une direction attentionnelle dont il sait déjà qu'elle aura un remplissement. Et il décide que d'un coup, de manière imprévue (ça tombe bien), s'inscrit dans le vécu de ce sujet, jusque là tourné vers ses pensées théoriques, un regard nouveau tourné vers l'état interne « la joie ». Grâce à cette nouveauté, le sujet (H) acquiert la conscience réflexive de la joie présente, ce faisant il découvre qu'elle était présente

sans qu'il y soit présent (de manière non réflexive), et même qu'elle était présente dans le passé, qu'elle est là comme joie qui dure depuis avant la saisie sous le regard. Quelle belle histoire ! Si pour faire l'explicitation des vécus cela se passait toujours ainsi, il n'y aurait pas eu besoin de concevoir des outils d'aide à l'explicitation.

On a là le problème générique des exemples illustratifs de vécus, l'auteur sachant ce qu'il veut nous montrer, fait disparaître, ou ne cherche pas à rendre compte des difficultés à l'initier et à l'accomplir volontairement dans un but de recherche ou d'intervention. Or c'est précisément ce que nous avons appris dans la pratique de l'explicitation : privilégier l'orientation de notre attention vers le vécu procédural, de façon à porter à la conscience réfléchie les vécus d'actions. L'explicitation est fondée sur le primat de la référence aux actes.

La première difficulté était de se donner un temps et un lieu pour pouvoir pratiquer l'explicitation des vécus passés. Une fois créées ces conditions externes, reste à accomplir l'acte de viser ce passé, et tout ce qu'il contient de vécus pré réfléchis. On rencontre alors une seconde difficulté peut-être la plus délicate subjectivement : comment viser quelque chose qui ne m'apparaît pas ? Comment viser un élément particulier du vécu, alors que je ne sais pas encore ce que je viserais. Les choses semblent relativement simples quand tout se donne de façon spontanée, comme c'est le cas dans l'exemple de Husserl. Mais si nous voulons viser un vécu particulier, alors qu'il est pré-réfléchi, se pose la question de savoir comment viser quelque chose qui par essence n'a pas encore de phénoménalité.

Reprenons la description. Comment s'opère l'apparition de la nouveauté d'une nouvelle direction de regard au sein de mon activité en cours ? Nous avons deux cas de figures : une nouveauté, comme par exemple un changement de direction attentionnelle peut être soit spontanée, soit provoquée.

Quand elle est spontanée, elle se donne à la fois comme nouveauté émergente (émergente, parce que je n'ai rien fait volontairement pour qu'il en soit ainsi) et avec un contenu thématique qui se donne de lui-même, et s'impose à moi puisque je ne l'ai pas visé, puisque je ne l'ai pas choisi. Ce cas de figure ne soulève pas de difficultés d'accès, puisqu'il se donne spontanément. En revanche, dans le projet d'une recherche, d'un intérêt précis, l'émergence spontanée ne promet pas la pertinence du thème relativement à un but particulier. De plus, parmi toutes ces émergences spontanées qui surviennent plus ou moins fugitivement dans ma vie, seul un regard déjà préparé à la description phénoménologique, va en saisir la potentialité informative, et le garder en prise pour pouvoir en faire un objet de pensée et le support d'un travail descriptif. Sinon, ce n'est qu'une prise de conscience transitoire comme beaucoup d'autres. Cependant, l'existence de ces émergences, permet dans l'après coup de les éveiller comme exemples invoqués de vécus pertinents à un but d'explicitation. Nous verrons cette possibilité plus loin.

Si elle est provoquée ... Comment se fait l'interruption créatrice de nouveauté ? Quel est le thème attentionnel qui par définition est pré réfléchis et que je ne peux donc pas viser volontairement puisque si j'en avais déjà la conscience réfléchie il ne serait pas pré réfléchis ? Je rencontre le paradoxe de base, la difficulté fondamentale de l'accès aux vécus pré réfléchis : si je les connaissais déjà je pourrais les vi-

ser efficacement, mais si je les connaissais déjà ils ne seraient pas pré réfléchis. C'est important. Le vécu pré-réfléchi ne m'est pas apparent, être apparent à la conscience, c'est être réflexivement saisi, pour ma conscience réfléchie par définition tout ce qui est pré réfléchi n'existe pas, pas encore, il n'existera que lorsqu'il aura été réfléchi. Donc je ne peux pas le viser directement, puisqu'il est absent de ma conscience réfléchie à partir de laquelle je peux produire un acte volontaire (la volonté s'applique à ce qui est déjà connu).

La solution de cette difficulté réside dans la possibilité de viser indirectement l'absence apparente. Mais tout d'abord, je ne peux viser l'absence, que si *je sais* (mais le savoir est froid, je ne le vis pas) qu'elle n'est pas absence radicale (comme ce serait le cas si cela n'existait pas du tout), mais privation normale et potentiellement provisoire de visibilité. Le pré réfléchi est invisible, pas absent, puisque de manière générique, il a été nécessairement présent dans mon vécu et reste actuel par ses effets et par sa mémorisation passive permanente. Pour viser délibérément cette absence dont je "connais" la possibilité de principe d'être regardée, il faut donc que j'ai une intention informée de cette possibilité, sinon pourquoi me mettre en route vers l'impossible, et avoir appris un savoir faire, ou disposer d'un accompagnement expert, comme c'est le cas dans une situation d'entretien.

Puisque je suis sûr que cela doit être contenu dans mon vécu, je peux le viser indirectement par son lieu potentiel, par son enveloppe temporelle probable, c'est-à-dire un moment vécu où je suppose la présence des éléments pré réfléchis. Je ne vise pas d'abord un objet (un état, une pensée, une décision), puisque cet objet il aurait fallu que j'en opère d'abord le réfléchissement, mais le moment possible de sa manifestation, lieu définit en structure, comme contenant On a alors plusieurs cas de figure.

a/ soit le contenant est donné par construction comme moment identifiable de mon vécu :

Je veux étudier par exemple, la mémorisation des partitions chez les pianistes, et tout particulièrement la couche pré-réfléchie mise en œuvre implicitement par le musicien.

Je ne peux pas viser cette couche directement, je ne la connais pas, il ne la connaît pas, mais je suis sûr par définition qu'elle existe dans son vécu d'apprentissage de partition.

Je propose alors au pianiste de se rapporter à un moment (donc un vécu) où il apprenait une partition. Je l'aide donc à viser un moment vécu spécifié. Et mon questionnement va conduire à l'explicitation de tout ce qui a constitué son activité de mémorisation, y compris les aspects vécus pré-réfléchis qui apparaîtront par la fragmentation de la description.

Ainsi chaque fois que je peux identifier un moment vécu repérable, la partie pré-réfléchie de ce vécu viendra avec le reste, indirectement. Par exemple un exercice qui vient d'être fait, ou la description détaillée d'un vécu nécessairement singulier. Par exemple, dans le stage de formation à l'entretien d'explicitation, nous proposons à la personne décrire le vécu du moment où elle a passé la porte de la salle de stage ce matin-là.

b/ soit le moment contenant est visé par une qualité, une propriété qui le caractérise correspondant à l'intérêt de recherche ou d'intervention.

Pour éclairer cette technique, nous aurions besoin de nombreuses informations présentées dans le cha-

pitre suivant sur l'éveil des rétentions L'idée clef, exprimée par des travaux plus tardifs que l'époque d'Husserl (résumés dans (Gusdorf 1951)), mais dont il donne bien la base théorique dans sa proposition selon laquelle toute mémorisation passive (rétention) peut être à nouveau éveillée par un choc associatif, est que l'activité intellectuelle peut être lancée comme une intention éveillante et produire un résultat sans que le sujet puisse contrôler le processus par lequel le résultat se donne. Cette idée a été développée autour du concept de « sentiment intellectuel » (Vermersch 1998). Il est donc possible de viser un vécu particulier, caractérisé par une qualité précise, en lançant une intention éveillante, en (se) demandant de laisser revenir un moment « important », « qui m'a intéressé », où j'ai vraiment fait l'expérience de « la solitude », « du choix » etc. ou encore par exemple, un moment où j'ai vécu spontanément l'émergence d'un vécu pré-réfléchi. Dans tous ces cas de figures on mobilise une démarche d'exemples invoqués.

Ce qui reste important, c'est que l'on vise « un moment vécu » et non pas directement un vécu pré-réfléchi. Dans tout moment vécu, du pré-réfléchi est présent. Donc dans tout ressouvenir d'un moment vécu sera présent du vécu pré-réfléchi.

c/ soit encore parce que je vis sur un fond permanent d'intérêts phénoménologiques particuliers qui me rendent sensibles à des occurrences spontanées, et je les saisis au vol comme exemples pertinents sur lequel je peux revenir. L'exemple du « sens se faisant » pour moi (Vermersch 2005; Vermersch 2005). On a donc trois modes d'accès au pré-réfléchi, un mode spontané, un mode provoqué visant indirectement un moment défini par son lieu ou par un critère, un mode invoqué en se rapportant à un exemple passé.

3/ Les difficultés du remplissage mémoriel.

Peut-être, voyez-vous mieux maintenant toutes les difficultés masquées dans la façon dont Husserl présente son exemple. Mais ce n'est pas fini, car dans les deux premiers cas, la visée d'un moment spécifié ne produit pas un remplissage immédiat. La mémoire particulière mobilisée pour retrouver un vécu, n'a pas la même rapidité que la mémoire des connaissances ou la mémoire sémantique, elle est lente, elle est progressive. Les éléments pré-réfléchis du vécu sont découverts pas à pas par la personne au sein du ressouvenir. Il s'agit donc d'un acte de rappel très particulier, qui s'opère sur le mode de l'accueil et non d'aller chercher, comme nous le faisons habituellement pour toutes les informations mémorisées (codes, itinéraires, connaissances apprises) que nous convoquons volontairement.

Autrement dit, dans le premier temps de la visée, peu d'informations, voire quelques fois aucune, se donnent spontanément. Il y a la plupart du temps un blanc, ou une information globale, puis plus grand-chose. La difficulté est de traverser ce vide normal de remplissage, de ne pas s'arrêter du fait que cela ne se donne pas rapidement et avec abondance, pour persévérer dans la visée et dans l'intention d'éveil. Là aussi le savoir que cela se passe toujours ainsi (il n'y a pas de véritable amélioration avec la répétition, même s'il y a des exceptions) rend supportable cette transition un peu décourageante. Le guidage opéré par l'intervieweur est de ce point de vue très facilitant.

Mais on voit bien le risque de mésinterprétation que toutes ces difficultés peuvent induire si l'on n'en connaît pas les causes et que l'on ignore qu'elles ont des solutions.

En effet, non seulement la dimension pré réfléchie n'est pas spontanément apparaissante, mais de plus, sa non apparition peut être attribuée à tort à un problème de mémoire. Cette confusion, va être interprétée comme le fait que la mémoire fait défaut, puisque ce qui se présente à moi lors d'une session, c'est d'abord le fait que je ne me souviens pas ou peu de mon vécu. Car, quand je suis sur le mode du rappel, ce qui se redonne le plus facilement et immédiatement c'est principalement ce qui dans le vécu passé relevait déjà de la conscience réfléchie. Mais si la conscience pré réfléchie existe bien, sa caractéristique pour moi c'est que je ne sais pas qu'elle existait, puisque elle était non réfléchie, et la conséquence, c'est que je ne sais pas ce dont j'étais directement conscient sur le mode pré réfléchi. Autrement dit "je ne sais pas ce que je sais pourtant". Mais tout m'incite à penser que ce que je ne me rappelle pas je ne m'en souviens pas, et que c'est perdu. Il y a une confusion décourageante pour l'informateur (même averti), entre l'absence de rappel immédiat, "je ne me souviens plus", et l'absence de "réfléchissement". Pour qu'il y ait rappel, il faut opérer le réfléchissement du vécu non encore réfléchi. Mais on peut le penser tout aussi bien en sens inverse, pour qu'il y ait passage à la conscience réfléchie un des moyens est de "regarder" le vécu passé, donc de s'en rappeler. Que ce soit dans le juste passé ou plus tard, la saisie intuitive, le contact authentique avec le vécu devient alors l'acte privilégié produisant le passage à la conscience réfléchie, c'est par lui que s'opère le réfléchissement de ce qui a été vécu sur le mode de la conscience en acte. Et c'est ce qui fait que la qualité d'authenticité de ce contact est tellement important pour la production d'une introspection fidèle (cf chapitre \$\$ sur la validation). Bien sûr, globalement on reste dans le cadre d'un rappel. Là où une différenciation fondamentale est à opérer c'est dans le mode de rappel qui est recherché, c'est-à-dire une forme de rappel qui redonne le vécu dans sa dimension sensible, intuitive, autrement dit la mémoire affective ou concrète comme on l'appelait au début du XX siècle (Gusdorf, 1951). Il faut rétablir le contact avec le vécu, non pas comme un savoir du vécu, mais comme une donation intuitive du vécu, dans lequel le réfléchissement pourra alors s'opérer à la mesure de ce qui aura été mémorisé. Ce que j'ai nommé évocation, dans la création de l'entretien d'explicitation.

On peut donc faire deux confusions : croire qu'un vécu a été inconscient alors qu'il n'a été que pré réfléchi et croire qu'il n'y a pas de souvenirs alors qu'il n'y a qu'une absence provisoire de réfléchissement.

Dans tous les cas, le premier mouvement que je dois mettre en place est une suspension de mon activité, pour laisser la place à un travail de remémoration. Il n'y a pas d'accès à du vécu pré-réfléchi autrement que par la remémoration. C'est la ressource de base permettant l'étude du pré réfléchi ; l'accès au pré réfléchi se fait toujours dans un décalage temporel, dans un après coup, soit qu'il soit de l'ordre du juste passé, soit plus lointain. Et le travail de remémoration ne peut se faire qu'en suspendant l'activité principale qui me demande un engagement permanent de moment en moment. Se remémorer, c'est se donner un temps spécial, où ma seule activité est de me tourner vers le vécu passé.

Conclure, provisoirement.

Ce chapitre a présenté, principalement à partir de l'œuvre d'Husserl, le modèle trichotomique des modes de conscience et tout particulièrement la nouveauté et la mise en valeur de la conscience comme mode de conscience vécue, pré réfléchi, non loquace, anonyme, invisible au sujet qui la vit mais accessible a posteriori par la saisie rétrospective permettant la prise de conscience, le passage à la conscience réfléchie du vécu, sa représentation, son expression langagière, la présence du Je.

J'ai un peu écourté la présentation détaillée de toutes les facettes de ce modèle, qui aurait demandé un chapitre, voir un livre à lui seul, pour privilégier la présentation des difficultés pratiques à la visée volontaire des vécus pré-réfléchis. Et pour cela à mettre en valeur la pratique réglée d'une session d'explicitation, supposant un acte de suspension de l'engagement dans l'action immédiate pour dégager un temps et un espace afin de consacrer son activité à faire retour sur le vécu passé, c'est-à-dire encore pour pratiquer un mode de rappel qui est la condition nécessaire de la prise de conscience. Ce geste apparemment banal de dégager du temps est le cœur de la possibilité de l'explicitation, cela signifie prendre et réserver du temps dans l'agenda, inscrire ce temps dans la programmation pédagogique, consacrer du temps à une activité apparemment non productive puisque c'est un temps consacré à la description et à l'analyse de l'activité passée, comme le sont les différentes pratiques actuelles : analyse de l'activité, analyse des erreurs, analyse de la pratique, supervision, débriefing, coaching, bilan, valorisation des acquis, appropriation des temps de stage ... C'est en fait toute la conception de l'apprentissage, de la formation, de la remédiation, du guidage, de l'accompagnement, du perfectionnement qui est en cause. Quelle est la place de la prise de conscience pour servir tous ces buts ? Quelles sont les fonctions de l'appropriation rétrospective, du diagnostic post-activité, de la possibilité de « se représenter » sa propre action, son propre vécu ?

Ce chapitre vous invite à comprendre l'immense intérêt de la conscience vécue en tant qu'elle est accessible et source d'une mine d'informations la plupart du temps ignorées. Le vécu pré réfléchi (en fait le vécu tout court) est accessible et peut être mis à jour. Or c'est précisément là que se situe toutes les connaissances tacites, tout les savoirs faire implicites, toutes les actions que je réalise sans avoir la conscience réfléchie de comment je les réalise et même du savoir que je les ai réalisées. Pour la pratique, pour les praticiens, pour tous les chercheurs en sciences humaines, il y a là une révolution potentielle dans l'élargissement de ce qui est connaissable de la subjectivité.

Mais tout aussi important est de comprendre une première gamme de difficultés cachées quant à la méthodologie pour mettre à jour ces vécus pré réfléchis. L'invisibilité normale ne peut être compensée que par un savoir de son existence et de la possibilité de les rendre visible. Ce savoir est ce qui anime les pratiques d'aide à l'explicitation.

D'autres difficultés devront être surmontées : en tout premier lieu le fait que s'informer du pré réfléchi repose sur une saisie rétrospective, donc sur le rappel, donc sur la mobilisation de la mémoire. Vais-je m'en souvenir ? Pourquoi même m'en souviendrais-je ? Husserl à nouveau ! Son modèle de la mémo-

risation passive permanente et la possibilité de l'éveil des rétentions que je vais présenter dans le prochain chapitre. Plus loin, dernier obstacle et non des moindres : mettre en mots son expérience passée, privilégier la description, apprendre à décrire, à structurer la description. Mais là c'est le cœur de la pratique de l'explicitation et nous la verrons dans la troisième partie.

La conscience comme « tresse » d'actes.

Un résultat théorique inattendu se dégage : au lieu de continuer à penser la conscience de manière isolée : « la conscience ! » ; la condition du rappel permettant la mise à jour du vécu pré réfléchi fait clairement apparaître que prise de conscience et présentification du passé sont deux faces de la même activité. On ne peut parler de conscience sans lui associer la mémorisation et le rappel. La conscience n'est conscience qu'en s'inscrivant dans la durée, la conscience est toujours portée par la mémoire, mémorisation et rappel. Quand ce n'est plus le cas, il n'y a plus de communication avec les autres, il n'y a plus d'identité personnelle, il n'y a plus de vie subjective. Bref, tous les symptômes malheureusement bien connus des formes de la maladie d'Alzheimer. Mais ce n'est pas tout, cette activité à double face conscience/mémoire, en suppose encore une autre, car ni l'une, ni l'autre, ne seraient fonctionnelles sans le fait que toute saisie rétrospective et donc tout passage à la conscience réfléchie s'appuie obligatoirement sur un support fournit par une création sémiotique (non langagière, aussi bien que langagière) ; puisqu'aucun objet de la conscience ne peut se manifester au sujet sans qu'il puisse être saisi par la conscience réfléchie, ce qui fait que toute saisie de la conscience réfléchie crée et s'applique à un « représenté », à un objet immanent perceptible (quelque soit son degré de netteté, de délimitation, de figuration). La conscience ne peut s'appliquer que sur ce qui demeure en prise, donc que sur une conservation des objets immanents, à la fois mémoire du présent continué (rétention) et mémoire du passé plus lointain (souvenirs et ressouvenirs), et le support immanent de cette mémoire est toujours un représenté, donc une forme sémiotique. La conscience est toujours conscience d'une sémiose qui perdure, c'est-à-dire qui est mémoire, mémorisation continue et rappel poursuivi.

La conscience n'est pas un acte simple, elle est une « tresse d'actes » associés en permanence de manière co-dépendante.

Une dernière idée, pour la discussion : le rôle d'une pratique sociale dans l'étayage d'un concept théorique.

Une analogie : La conception freudienne de l'inconscient a eu un succès planétaire indéniable. Or dans la même époque (fin 19^{ème}, début 20^{ème}) de nombreux auteurs de tous pays ont écrit sur le thème de l'inconscient ou du subconscient, pourquoi n'ont-ils pas eu autant d'audience ? Transposons le registre d'interrogation : Pourquoi les idées révolutionnaires d'Husserl sur le mode pré réfléchi de la conscience n'ont-elles eu quasiment aucun retentissement, dans aucun pays, dans aucune communauté professionnelle, nulle part dans la culture populaire ou savante ?

Je fais l'hypothèse que les conceptions de Freud ont eu du succès non seulement par l'intelligence et la pertinence de l'auteur car d'autres partageaient ces talents, mais surtout parce que cette conception était soutenue, relancée, actualisée, disséminées dans le public cultivé de toutes les époques, par le fait qu'elle s'inscrivait dans une pratique sociale, dans un dispositif pratique de consultation, de cure. Je ne

prendrai pas l'idée de cure, mais celle de dispositif social. L'idée qui me vient est que le concept de conscience pré-réfléchie n'a pas eu d'échos parce qu'il est dissocié de toute pratique sociale, même les philosophes n'en font rien, sinon commenter le fondateur, puisque majoritairement ils ne pratiquent pas la phénoménologie. Alors qu'il est pour nous (moi, le GREX, tous les formés à l'entretien d'explicitation) évident qu'elle a un retentissement pratique immense pour la recherche, le diagnostic et l'intervention. Peut-être que la reconnaissance du concept de conscience pré-réfléchie, peut changer dans la mesure où la pratique de l'accès à la conscience pré-réfléchie est maintenant étayée, incarnée, mobilisée avec évidence par une pratique d'entretien comme l'est l'entretien d'explicitation ou de session d'introspection réglée comme l'est l'auto-explicitation. Certes cette pratique reste cantonnée dans les lieux de formation, d'accompagnement etc. et donc s'ouvre moins directement au grand public, mais elle peut toucher beaucoup de professionnels de la relation et leurs clients et stagiaires. Le point qui me paraît devoir être souligné est cette inscription du concept de conscience pré-réfléchie dans un usage, dans une utilisation sociale, dans des fins professionnelles compréhensibles et utiles, et enfin dans des méthodologies de recherche. J'espère que ce chapitre y aura contribué.

GUSDORF, G. (1951). MEMOIRE ET PERSONNE(2). PARIS, PUF.

HUSSERL, E. (1950). IDEES DIRECTRICES POUR UNE PHENOMENOLOGIE. PARIS, GALLIMARD.

HUSSERL, E. (1991). EXPERIENCE ET JUGEMENT. PARIS, P.U.F.

HUSSERL, E. (1998). DE LA SYNTHÈSE PASSIVE. GRENoble, JEROME MILLON.

MISRAHI, R. (1994). LA PROBLEMATIQUE DU SUJET AUJOURD'HUI. LA VERSANNE, ENCRE MARINE.

PIAGET, J. (1974). LA PRISE DE CONSCIENCE. PARIS, P.U.F.

VERMERSCH, P. (1994, 2010). L'ENTRETIEN D'EXPLICITATION. PARIS, ESF.

VERMERSCH, P. (1998). "LE SENTIMENT INTELLECTUEL." EXPLICITER(27): 1-4.

VERMERSCH, P. (2000). "CONSCIENCE DIRECTE ET CONSCIENCE REFLECHIE." INTELLECTICA 2(31): 269-311.

VERMERSCH, P. (2005). "L'APPROCHE PSYCHO PHENOMENOLOGIQUE D'UN "SENS SE FAISANT". 2. ANALYSE DU PROCESSUS EN REFERENCE A MARC RICHIR." EXPLICITER(61): 26-47.

VERMERSCH, P. (2005). "TENTATIVE D'APPROCHE EXPERIENTIELLE DU "SENS SE FAISANT" SELON RICHIR." EXPLICITER(60): 48-55.

Note : Saisie actuelle et non plus seulement rétrospective dans le ressouvenir des vécus irréflechis.

En fait, pendant que mon attention est mobilisée par le thème de la conscience réfléchie, je découvre sans trop de difficulté que je peux accéder à la conscience réfléchie de ce que je suis en train de faire, moyennant un effort pour maintenir une attention qui contienne mon activité (une partie de cette activité). Ce que cette attention réfléchie concomitante peut arriver à contenir est variable et fluctuant. Je découvre qu'il est facile de lâcher prise et de revenir à une activité qui n'est orientée que vers la production du texte, y surajouter la conscience réfléchie du fait que je produis ce texte au fur et à mesure que je le fais demande une décision, cela ne se fait pas seul, et exige un effort. La présence à sa propre activité demande une attitude délibérée et maintenue, elle ne se poursuit pas d'elle-même, et à travers ses fluctuations et ses disparitions transitoires je peux connaître ce que cela me demande de rester ou de revenir à une conscience réfléchie en même temps que je poursuis ma tâche principale. Je peux précisément découvrir que lorsque j'accompagne ce que je fais d'une conscience réfléchie, en même

temps je suis réflexivement conscient que c'est moi qui y suis présent, alors que dans les exemples où j'accède après coup à des moments de non-réflexion, en même temps je peux observer que le sentiment de moi en était absent comme conscience réfléchie de moi agissant. Je peux encore, à un autre moment découvrir clairement que lorsque j'avais la conscience réfléchie de ce que je faisais, je n'avais pas la conscience réfléchie de la manière dont je mettais en œuvre cette réflexion, il y faut pour cela un nouveau changement de visée, qui lui-même ...

Il est encore facile d'apercevoir qu'à chaque fois que la question de la conscience réfléchie se pose, j'ai de manière transitoire, une brève conscience réfléchie de ce que je suis en train de faire, qui pourrait me laisser abuser sur le fait que j'ai une conscience réfléchie permanente de ce que je fais. Dans cette variation de position entre conscience et conscience réfléchie de cette conscience directe, que ce soit comme présence à soi-même dans la poursuite de l'action en cours, ou dans l'interruption de cette action pour pouvoir la saisir dans le souvenir comme présentification, il est possible de vérifier sans ambiguïté l'existence de ces deux modes ou niveaux de la conscience. La conscience réfléchie n'est pas tant alors une scission entre deux moi comme de nombreux auteurs aiment se le représenter, y compris Husserl¹⁷, que l'apparition d'un nouveau moi, que l'on pourrait nommer le moi observateur, ou moi phénoménologique. Non pas qu'il y ait alors deux moi, mais que celui qui vient au jour contient le précédent dans le sens où il contient ce qui était visé par le précédent. On pourrait encore se le représenter comme une modification du champ d'attention qui contient alors plus de choses que ce qu'il contenait auparavant, ou encore, si on le rapporte au vécu, qui contient une dimension supplémentaire, la dimension de la réflexion, sans pour autant être divisé. Si cette réflexion porte sur ma propre activité alors elle est connue en même temps qu'accomplie. Il n'y a pas besoin d'un dédoublement, mais de tourner son attention vers soi-même, de se contenir soi-même, de se rappeler soi-même en même temps qu'on accomplit les actes. On peut toujours si l'on veut invoquer un niveau méta, puisqu'il s'agit d'un acte qui prend pour objet un autre acte. Il y a certes un redoublement, mais certainement pas une scission du moi, à moins que ce ne soit la naissance de l'observateur de soi, qui n'est pas un autre que moi, mais qui contient plus de choses que lorsqu'il ne contient pas cette partie du monde qu'est mon propre corps, mes sensations, mes pensées, mes sentiments vécus comme étant moi ou des composantes de ce que je nomme moi. L'hypothèse que j'ai quant à cette formulation en termes d'une scission du moi, c'est qu'elle est le résultat d'une position où le sujet pense la réflexion, mais ne la vit pas. Il ne se réfère pas à la description d'un vécu, mais à la pensée qu'il a de ce vécu, et ce faisant elle lui apparaît comme une scission. Alors que dans l'expérience de l'attention réfléchie il serait plus juste de parler de plus grande unification dans la mesure où je suis présent à moi-même tout en continuant mon activité. Ainsi, si la conscience est bien intentionnelle, y compris dès le niveau pré réfléchi, si elle est en permanence modulée par les propriétés des visées attentionnelles cf. le § 92 des Idées directrices, (Husserl 1950 op. cit.), elle n'est pas nécessairement réflexive en permanence.

¹⁷ cf. Husserl op. cit., leçon 40 où ce point est longuement discuté.

Agenda 2010

***Dimanche 28 mars 14 h 30 18 h
initiation et pratique du Focusing
(s'inscrire)***

Lundi 29 mars 2010 Séminaire

Mardi 30 mars Atelier

Lundi 7 juin 2010 Séminaire

Mardi 8 juin Atelier.

Université d'été à Saint Eble

Du lundi 23 août à 14 h au jeudi 26 août 16 h 2010

***Le dimanche 22 après midi et lundi 23 matin,
pratiques de focusing.***

Vendredi 15 octobre Séminaire

Samedi 16 octobre Atelier entretien d'explicitation

Vendredi 3 décembre séminaire

Samedi 4 décembre Atelier de pratique entretien d'explicitation

*Février, mars, juin, fin août,
octobre, décembre 2011... etc*

Sommaire du numéro 84

1 – 12 Apprendre et aider à apprendre de son expérience. Armelle Balas-Chanel.

13-15 L'atelier entretien d'explicitation du mardi 15/12/09. Claudine Martinez

16-18 Autour d'une question hors contrat. Joëlle Crozier.

19 Comment le focusing influence ma pratique de formatrice. Joëlle Crozier

20 Introduction à la seconde partie. Les apports fonctionnels originaux de la phénoménologie d'Husserl à la compréhension de la pratique de l'explicitation.

21-38 . Chapitre 5, Le modèle des modes de conscience selon Husserl : inconscient, conscience, conscience réfléchie. Pierre Vermersch

39 Commission de certification italophone.

40 Listes des personnes certifiées par le GREX à l'animation et l'encadrement des stages entretien d'explicitation.

Programme du séminaire

Lundi 28 mars 2010

de 10h à 17 h 30, Institut Reille
34 avenue Reille 75014 Paris
*Discussion des articles de ce numéro
avec les auteurs présents.*

E x p l i c i t e z

Journal du GREX

Groupe de Recherche sur l'Explicitation

Association loi de 1901

Siège 100 rue Bobillot 75013

Courrier

Association GREX

Place de la bergerie

43300 Saint Eble

04 71 77 25 84

www.expliciter.fr

Directeur de la publication P. Vermersch

N° d'ISSN 1621-8256

* * * * *

Commission de certification italophone.

Lors de la journée pédagogique du 2 février dernier, la proposition a été acceptée de constituer une Commission pour les candidats ITALOPHONES à la certification (CCI).

La commission est formée par : Vittoria Cesari Lusso (responsable aussi de garder les liens avec la présidence de ASE Antenne Suisse Explicitation, le président du GREX et les membres de la commission pour les francophones) ; Luca Bausch ; Alberto Cattaneo (bientôt certifié).

En matière de certification, la CCI suit les mêmes principes que la Commission française.

En outre la CCI a comme buts de promouvoir la diffusion dans la Suisse italienne et en Italie des activités (cours, rencontres, site, articles, etc.) visant à faire connaître l'entretien d'explicitation, ainsi que ses développements"

* * * * *

Listes des personnes certifiées par le GREX à l'animation des stages entretien d'explicitation

Formateurs de formateurs

Peuvent prendre des assistants pour le cursus de certification à l'animation des stages de base à l'entretien d'explicitation.

Pierre Vermersch
Jean-Pierre Ancillotti ; Armelle Balas
Sylvie Bonnelles ; Vittoria Cesari
André Chauvet ; Joëlle Crozier
Alain Dauty ; Nadine Faingold
Maurice Lamy ; Maurice Legault
Claudine Martinez ; Maryse Maurel
Philippe Péaud ; Mireille Snoeckx
Agnès Thabuy

Désormais pour devenir formateur de formateurs, il convient de remplir les conditions suivantes :

- être membre actif du GREX
- accueillir des assistants et prendre avec eux du temps de debriefing.
- s'engager à suivre le parcours des assistants jusqu'à la certification
- intégrer dans ses formations le champ théorique de la psychophénoménologie
- participer dans toute la mesure du possible au séminaire du grex et/ou à l'université d'été
- participer dans toute la mesure du possible à la journée pédagogique
- être agréé par la commission de certification

Formateurs certifiés entre 1992 et 2006 en plus de la liste des formateurs de formateurs

Outre les conditions d'accès à la certification énoncées dans le n° 48 d'*Explicititer*, les recommandations complémentaires ont été émises lors de la journée pédagogique 2010 :

- être assistant auprès de Pierre Vermersch au moins une fois, avec possibilité de suivre l'actualité en revenant plus tard.
- Participer à la vie de l'association, qui porte et fait évoluer les techniques d'aide à l'explicitation. C'est-à-dire concrètement être membre actif du Grex, lire *Explicititer*, et s'engager à participer dans la mesure du possible (sachant qu'il y a des contraintes professionnelles, familiales, financières) au séminaire du

GreX à Paris, et/ou à l'université d'été à Saint-Eble, ainsi qu'aux ateliers, groupes de travail entre pairs et journées d'étude proposées à Paris, Lyon, Nancy-Metz, en Suisse et au Québec. Nous avons perdu de vue des anciens membres certifiés, dont nous ne savons plus s'ils sont informés (formés) et suivent l'évolution technique et théorique de l'entretien d'explicitation.

- se tenir au courant de l'actualité théorique et en particulier psycho-phénoménologique (effets perlocutoires, théorie de l'attention, modèles des modes de conscience, etc.)
- participer impérativement à la journée pédagogique qui a lieu une fois par an.

Jean-Paul Benetiere ; Danielle Bonneton
Catherine Bricout ; Christine Bruyas
Beatrice Cahour ; Ginette Fourmont
Bernard Genest ; Jacqueline Iguenane
Didier Lefebvre ; Claire Marchand
Sylvie Plas ; Monique Pre
Monique Simonet ; Eliane Ziakovic

Nouveaux certifiés 2006-2010.

Luca Bausch ; Frédéric Borde
Lucie Champion ; Jean-Pierre Cartier
Yves de Champlain ; Jean-Louis Gouju
Brigitte Laurency ; Karin Leresche
Alain Mouchet ; Nicole Peyret
Sonja Pillet

En instance de certification :

Alberto Cattaneo ; Catherine Chatelain
Armelle Hemet ; Nicolas Sanson
Olivier Supiot ; Christine Vinckel

En voie de certification :

Furio Bednartz, Marine Bonduelle, Magali Boutrais, Sylvie Debris, Barbara Favoni, Brigitte Gerber, Catherine Hatier, Monica Mollo, Bienvenu Obela, Marilyn Pacouret, Patrick Picot, Evelyne Rouet, Kuteer Tedesco, Laurence Velasco, Carmen Vendra.

(Liste établie par la commission de certification du Grex. Sauf erreurs ou oublis.)